

---

---

DESCRIPTION

**DES VILLES ET DES CAMPAGNES**

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

---

DIXSEPTIÈME VOYAGE PITTORESQUE.

---

Le bulletin bibliographique que nous plaçons en tête de notre article fait connaître un certain nombre de notices historiques relatives à la contrée que nous allons décrire. La plupart de ces notices ont été insérées dans l'Annuaire de l'Yonne, les Bulletins de la Société historique d'Auxerre et les Almanachs de Sens.

Il n'est pas douteux qu'une foule d'autres notices n'aient été publiées sur les mêmes sujets, mais nous ne les connaissons pas. Nous espérons que les lecteurs de l'Annuaire voudront bien nous aider à compléter notre Bulletin.

---

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

- Aperçus historiques sur la Madeleine de Vézelay*, par M. A. CHÉREST. — Bull. de l'Yonne, 1857.
- De la commune de Vézelay*, par M. L. DE BASTARD. — Bull. de l'Yonne, 1848.
- Histoire du Monastère de Vézelay*, par HUGUES DE POITIERS : traduction de M. GUIZOT.
- Iconographie de l'église de Vézelay*, par M. P. MEUNIER, 1862.
- Notice historique sur Vézelay*, par TARBÉ — Alm. de Sens, 1828-1829.
- Précis historique sur la ville et l'ancienne abbaye de Vézelay*, par M. l'abbé Martin, 1 vol. 1832.
- Restauration de l'église de la Madeleine de Vézelay*, par M. QUANTIN. — Ann. de l'Yonne, 1851.
- Statistique de l'élection de Vézelay*, par le maréchal de VAUBAN. — Ann. de l'Yonne, 1846.
- Vézelay*, par M. FLANDIN. — Ann. de l'Yonne, 1841, 1842, 1843 et 1845.
- L'abbaye de Saint-Martin de Cure*, par M. FLANDIN. — Ann. de l'Yonne, 1859.
- Détails sur la voie romaine d'Auxerre à Avallon*, par M. BAUDOIN. — Bul. de l'Yonne, 1848. — Ann. de l'Yonne, 1849.
- Dissertation sur un lieu nommé Chora*, par PASUMOT. — 1813,

- Rapports sur les fouilles de Chœry*, par M. BAUDOUIN. — Bull. de l'Yonne, 1852.
- Domécq-sur-Cure*, notice par M. l'abbé BAUDOUIN. — Le Morvand, 1854.
- Exposé de la statistique du canton de Vermanton*, par M. FRANÇOIS-CRASLIN. — Ann. de l'Yonne, 1855.
- Island le Saulsois*, notice par M. l'abbé BAUDOUIN. — Le Morvand, 1854.
- Note sur les ruines du château de Béry-en-Vermanton*, par M. QUANTIN. — Bull. de l'Yonne, 1849.
- Notes sur les châteaux d'Arcy-sur-Cure*, par M. BRIAND. — Ann. de l'Yonne, 1838.
- Lettre sur une excursion dans la vallée de la Cure et le retour à Avallon par Quarré*, par M. ARRAULT. — Ann. de l'Yonne, 1837.
- Note sur les grottes d'Arcy*, par M. BOYER. — Bull. soc. géol. de France, 1845.
- Notice géologique sur la formation des grottes d'Arcy-sur-Cure*, par M. COTTEAU. — Congrès scient. de France, 1856.
- Notice sur les véritables fossiles de la concave d'Arcy-sur-Cure*, par M. MONCEAUX. — Bull. de l'Yonne, 1858.
- Excursion aux grottes d'Arcy-sur-Cure*, par M. PAQUERÉE. — Soc. Linn. de Bordeaux, 1860.
- Note sur les ossements fossiles accompagnés d'une mâchoire humaine, trouvés dans les grottes d'Arcy-sur-Cure*, par M. le marquis de VIBRATÉ. — Bull. Soc. Géol. de France, 1860.
- Rapports sur les fouilles dirigées en 1859 dans les grottes d'Arcy*, par M. MONCEAUX. Bull. de l'Yonne, 1860.
- Pierre-Peruis*, notice par M. l'abbé BAUDOUIN. — Le Morvand, 1854.
- Mémoires historiques sur la ville de Seignelay*, par M. V.-B. HENRY. — 2 vol 1833. 1853.
- Lettre d'un individu né à Seignelay*, par M. NOBLET. — Auxerre, 1858.
- Rapport sur la découverte d'un cimetière romain à Héry*, par M. QUANTIN. — Bull. de l'Yonne, 1854. — Ann. de l'Yonne, 1855.
- Description du duché de Bourgogne*, par l'abbé COURTÉRÉE. — Baillages d'Auxerre et d'Avallon.

## ROUTE D'AUXERRE A VÉZELAY PAR VERMANTON ET BLANNAY.

Deux routes conduisent d'Auxerre à Vézelay. La première route, classée sous le n° 20, passe par Vincelles, Bazarnes, Trucy-sur-Yonne, Châtel-Censoir, Asnières et Chamoux, localités qui ont été décrites en partie, Ann. 1851-52.

La seconde route, qui est peut-être plus directe et plus fréquentée, passe par Vermanton et Blannay et se compose d'une suite d'emprunts à différentes routes. Nous décrivons ici cette seconde route.

Nous avons donné, dans les *Annales* de 1850 et 1852, la description des villages situés dans la vallée de l'Yonne, entre Cravan et Auxerre. Nous partirons donc de cette der-

nière localité pour décrire les nombreux villages de la riche et pittoresque vallée de la Cure et aussi de la vallée, non moins pittoresque, du Cousin. A propos du cours de la rivière qui arrose cette curieuse contrée, quelques détails descriptifs ont été donnés dans l'Ann. de 1862, lesquels seront complétés en 1864.

De même qu'à l'égard de tous nos articles annuels, nous recevons avec empressement les notes rectificatives qu'on voudrait bien adresser aux Editeurs de l'Annuaire de l'Yonne.

L'aspect général de la contrée que nous allons explorer, toujours trop

rapidement, présente une très-grande diversité de sites. Quelques-uns de ceux-ci sont fort remarquables et justement célèbres dans l'Auxerrois et l'Avallonnais. Nous ne pourrions les décrire que très-brièvement. Une petite carte, des plans, plusieurs dessins et diverses petites gravures sur bois, publiés dans les Ann. précédents, nous aiderons à simplifier nos descriptions et même à les remplacer presque entièrement.

Après avoir longé les anciens murs d'enceinte de Cravan, la route nouvelle d'Avallon s'avance en ligne directe entre la base d'une haute colline, couverte de vigne, à gauche, et les rives boisées de la Cure à droite ; puis, décrivant sur la gauche une grande courbe, au-delà du confluent de la Cure dans l'Yonne, elle quitte la direction du sud pour prendre celle de l'est, toujours resserrée entre la montagne et la rivière. Celle-ci, coulant au milieu de longues prairies bordées de massifs de verdure, offre un cours large et limpide, divisé par plusieurs îles. On voit s'éloigner sur la droite la grande vallée de l'Yonne. (Annaires de 1850 et 1852-53).

On arrive promptement vis-à-vis du château de Bertreau, ancien petit manoir, modernisé complètement depuis le passage, le long de son enclos, de la route que nous suivons et qui fut terminée vers l'année 1849.

**ACCOLAY**, village du canton de Vermenton, situé sur la rive gauche de la Cure et traversé par le grand chemin de Vermenton à Entrains, à 22 kil. d'Auxerre. Pop. 1,177 hab.

Un pont moderne, en pierre, de quatre arches, traverse la Cure, très-large en cet endroit et divisée en plusieurs bras au milieu de prairies ombragées par d'épais rideaux de verdure.

L'ensemble du village, autrefois fermé de murs, est sans intérêt pittoresque. L'église elle-même, dont la nef est en fort mauvais état, ne pré-

sente qu'une valeur médiocre malgré l'ancienneté de la construction de son abside et d'une partie du clocher, XII<sup>e</sup> siècle. La façade est de style toscan à peu près.

La grande nef, voûtée en bois, est humide, sale et rongée par la pourriture. Le maître-autel est en bois, style Louis XIII. Il est fait mention de la paroisse d'Accolay dès le VI<sup>e</sup> siècle.

Un bon chemin conduit à SAINT-PALLAYE, village dont nous avons parlé, Annuaire de 1852.

Nous reprenons la grande route qui bientôt, bordant la rive droite de la Cure, longe la base d'une très-haute colline rocheuse dont la base a été taillée à pic pour le passage de la route. De grands escarpements permettent de bien reconnaître la disposition des couches pierreuses qui longent la rivière sur une étendue de près de 800 mètres. Une petite chapelle dédiée à saint Clément dominait l'escarpement principal, élevé de 85 mètres au-dessus de la Cure qui, tournant brusquement, s'éloigne sur la droite.

Cette chapelle dépendait du très-ancien château-fort de Bétry, dont elle fut détachée en 1213 par Guillaume de Seignelay, qui l'érigea en église paroissiale ; elle avait été fondée par Pierre de Courtenay.

Le terrain qui forme la haute colline dont nous venons de suivre la base, se prolonge bien au-delà de Vermenton, et occupe la plus grande partie du vaste plateau qui rejoint Lucy-le-Bois. Ce puissant massif, par tout remarquable par l'uniformité de ses caractères, se compose de couches argileuses plus ou moins épaisses, alternant avec des calcaires marneux, compactes, très-régulièrement stratifiés, de couleur grise ou jaunâtre. Les fossiles sont rares dans l'ensemble des couches ; quelques assises cependant en renferment un assez grand nombre, parmi lesquels nous citerons des Ammonites, des Peignes, des Limes, et notammen-

des Pholadomyes, des Panopées, des Céromyes, des Anatines et autres genres qui se plaisent dans les stations vaseuses. La position stratigraphique de ce terrain, que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de rencontrer dans nos précédents voyages, a été l'objet de discussions nombreuses. Pendant longtemps, on l'a considéré comme représentant dans l'Yonne l'Oxfordclay supérieur, et cette classification avait pour elle l'autorité d'un de nos plus illustres géologues, de M. Elle de Beaumont. En 1850, la superposition de ces calcaires aux couches coralliennes de Châtel-Censoir et de Coulanges-sur-Yonne ayant été constatée d'une manière positive, nous avons cru devoir les séparer de l'Oxfordclay et les réunir au coral-rag lui-même. Toutes les observations que nous avons faites depuis, nous ont paru confirmer cette manière de voir ; aujourd'hui nous allons plus loin encore, et nous avons tout lieu de croire que les calcaires de Vermenton, plus élevés dans la série, appartiennent à l'étage séquanien (calcaires à Astartes) du Jura et de la Haute-Saône. Ce n'est point ici le lieu de discuter cette question, l'une des plus importantes de la géologie de l'Yonne ; nous avons voulu seulement indiquer, en passant, l'intérêt qui s'attache à l'étude de ce puissant dépôt.

Aux abords de Vermenton la route neuve se relie à l'ancienne, qui descend par une pente rapide et tortueuse le flanc de l'une des plus hautes collines de la contrée.

**VERMANTON**, petite ville, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Auxerre, située sur la rive droite de la Cure, à 23 kil. d'Auxerre. Pop. 2;509 hab.

La position de Vermenton, en avant d'une île divisant la Cure en deux branches et à la base de hautes collines séparées par de nombreux vallons étroits, tortueux et profonds, pré-

sente un aspect assez pittoresque. Les rues sont en général droites, bien bâties et tenues avec soin.

Ports aux bois importants ; commerce de vins considérable ; plusieurs hôtels ou auberges.

En ce qui touche l'histoire de Vermenton, il n'a rien été publié encore de spécial ; nous nous bornerons à copier quelques lignes de Courtépée. « Les anciens seigneurs étaient les comtes d'Auxerre et nos rois depuis Charles V. Les Anglais s'en emparèrent en 1358. Les compagnies gasconnes du prince de Galles, en 1367 se rendirent maîtresses du fort et de l'église qui était pleine de grains. Les habitants obtinrent de Charles V la permission de se fermer de murs. Le roi, dans ses lettres d'avril 1368 dit « que cette ville était grande, notable, riche, peuplée et bien édifiée, située en très-bon pays où croît quantité de bons vins qui servent à la provision de Paris et d'autres lieux. » On y fit trois portes, plusieurs tours et fossés. Sa muraille de clôture renfermait la forteresse qui fut bâtie au milieu du bourg ; il en reste une tour qui sert d'auditoire et de prison ; l'église fut elle-même renfermée dans cette forteresse. On croit que cette église, dont le roi est protecteur, fut bâtie par la comtesse Mathilde vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle : le portail est du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, dans le goût de celui de Saint-Benigne de Dijon. Le clocher, assez beau, a été bâti en 1158. »

Ces quelques lignes pourraient servir de sommaire à une description très-étendue. Nous nous bornerons, quant à présent, à une courte description.

La grande et belle église de Vermenton présente une agglomération presque inextricable de reconstructions partielles datant de toute la période du moyen-âge et même de la renaissance. Nous commençons par la partie la plus ancienne, c'est-à-dire la façade. Le portail est célé-

bre; mais les mutilations qu'il a subies lui enlèvent une grande partie de sa valeur archéologique. On reconnaît l'art architectural bourguignon des premières années du xiii<sup>e</sup> siècle dans la beauté de son ornementation ciselée. Plus heureux que le grand portail de Saint-Lazare d'Avallon, celui de Vermanton, son contemporain et sa copie réduite, a conservé trois grandes et curieuses statues dont l'annuaire de 1850 a publié l'esquisse. Au-dessus de ce portail, à droite, s'élève une assez belle tour qui rappelle beaucoup celle de Saint-Eusèbe d'Auxerre, mais lourdement terminée et construite, dit Courtépée, en 1158. La tour de gauche est insignifiante. Signalons encore, à l'extérieur, le petit portail sud assez élégant; fin de la renaissance. De grands et lourds contreforts soutiennent les voûtes de la nef et de ses bas côtés; l'église est isolée complètement.

L'intérieur de l'édifice offre une diversité de style qu'il nous est impossible de décrire. Ici, plus que partout, les architectes qui se sont succédé n'ont tenu aucun compte des constructions déjà existantes. Le style ogival de l'île de France se heurte irrégulièrement au style bourguignon. Tous deux sont bien caractérisés et très-purs de style. Signalons la chapelle des fonts, à droite, fort remarquable par la beauté de ses sculptures, notamment une colonnette représentant, avec une extrême finesse, un tronc d'arbre; xii<sup>e</sup> siècle, rare.

Le chœur ou sanctuaire, avec ses bas-côtés nord et sud, sont larges, très-ouverts, de hauteurs égales et présentent l'ensemble d'une immense salle capitulaire; belles voûtes à nervures élégantes, style du xiv<sup>e</sup> siècle de l'île de France. On remarque, à défaut de vitraux, de bons tableaux de l'école française du xviii<sup>e</sup> siècle donnés par Etienne Jeaurat, peintre du roi, garde des tableaux de la Cou-

ronne, » d'autres tableaux proviennent de l'abbaye de Reigny. De nombreuses inscriptions funéraires ont été brisées.

Nous bornons ici, à regret, faute de plans et de dessins, la description provisoire de Vermanton.

La route quitte Vermanton par une montée rapide et longue, à mi-côte, une haute colline couverte de vigne, puis descend, pour le traverser, le vallon de Sacy. Une petite route s'embranché à gauche et conduit par Sacy à Joux-la-Ville (voir l'Annuaire de 1884.) Une longue avenue, à droite, bordée de noyers, s'avance d'une manière directe vers un groupe de bâtiments importants et qui constituaient en partie l'abbaye de Reigny où nous allons conduire nos lecteurs.

L'abbaye de Rigny, ou Reigny, ordre de Cîteaux, fut fondée en l'an 1134.

« L'abbaye de Reigny prit son origine dans le territoire appelé Fontemoi, « fons humidus » commune de Joux. Deux ermites, Gérard et Guérin, s'étant retirés en ce lieu qu'ils obtinrent des libéralités d'Anseric d'Avallon et de Guy de Noyers, en 1104, virent bientôt accourir autour d'eux de nombreux disciples, et fondèrent un monastère qui eut Gérard pour premier abbé.

« Vers l'an 1130, Guillaume, comte de Nevers, ayant donné aux moines de Fontemoi la terre de Reigny qu'il avait achetée de Josbert Chapel, ceux-ci y transportèrent le siège de leur monastère qui en prit le nom.

« Il fut, au xii<sup>e</sup> et au xiii<sup>e</sup> siècles l'objet de la libéralité des comtes et des évêques d'Auxerre, ainsi que des seigneurs de Châtel-Censoir, de ceux de la maison de Toucy, d'Arcy, de Chastellux, etc. Il fut ruiné par les Reîtres à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. » (Archives de l'Yonne).

Vendue comme bien national, l'abbaye fut acquise par M. Lechat, qui en détruisit l'église, le cloître, etc., puis la revendit, ainsi mutilée et ravagée, à M. Jeannez; elle appartient

toujours à la même famille, qui réside à Vermanton.

Voici maintenant quelques mots de description.

Deux chemins conduisent de Vermanton à Reigny : le premier par la grande route et l'avenue ; le second par les prairies qui bordent la rive droite de la Cure. Celui-ci est infiniment plus pittoresque et permet de suivre le cours charmant et ombragé de la belle rivière qui coule large, calme et limpide à la base d'une haute colline à pente rapide et boisée, longeant la rive gauche. C'est à chaque pas un aspect nouveau et très-pittoresque. On arrive ainsi à un groupe de maisons qu'il faut dépasser, puis on longe les murs d'enceinte du jardin de Reigny en laissant sur la droite de grands bâtiments construits récemment, et qui gâtent le site aux yeux des artistes. Lorsqu'on est entré dans l'enclos actuel de l'abbaye, lequel est bien amoindri, on voit se développer sur la gauche un vaste corps de logis dont la reconstruction partielle, au xvii<sup>e</sup> siècle, a modifié l'ensemble primitif datant des dernières années du xiii<sup>e</sup> siècle.

On peut visiter d'abord plusieurs salles voûtées à nervures ogivales d'un bon style, ne formant autrefois qu'une seule salle, datant de la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Un large escalier, style Louis xv, qui offre un assez bon type de cette époque, conduit à divers appartements, sans intérêt architectural. Il faut donc se hâter de visiter ces divers bâtiments pour se rendre dans la « grange » c'est-à-dire le réfectoire de l'ancienne abbaye. Une exclamation de surprise et d'admiration est provoquée à la vue de cette magnifique salle, l'une des plus belles que nous connaissions. Long de 110 pieds, sur 40 de large, ce réfectoire, unique maintenant dans notre département, est divisé en deux nefs et six travées égales par cinq colonnes isolées d'une légèreté et d'une élégance rares, lesquelles soutiennent la retombée des

nervures ogivales de toutes les voûtes. Cette salle, remarquable à tous égards, malgré les amas de bois, de paille, de fourrages, qui l'encombrent, produit le plus bel effet monumental ; style du xv<sup>e</sup> siècle.

La charpente de la toiture de cette vaste salle mérite également d'être visitée.

Il ne reste plus aucune trace de l'église, qui après avoir été ruinée en 1567 fut entièrement reconstruite en 1760.

Les jardins de Reigny, traversés par de magnifiques sources, bordaient autrefois la rive droite de la Cure, divisée en cet endroit par une île ; l'ensemble du site devait être délicieux.

Un sentier tracé dans les prairies bordant la Cure, toujours très-large et coulant avec lenteur, ou bien la grande route, conduit directement à Lucy-sur-Cure. Si c'est la route qu'on a suivie, on laisse se prolonger à gauche sur les pentes rapides des collines la vieille route d'Avallon, par Lucy-le-Bois, laquelle parvenue au sommet de la montée, traverse en ligne directe un vaste plateau très-élevé, nu et triste d'aspect. (Voir l'Annuaire de 1864).

**LUCY-SUR-CURE**, village du canton de Vermanton, situé sur la rive droite de la Cure et traversé par la route d'Auxerre à Avallon, à 4 kil. de Vermanton. Pop. 255 hab.

Lucy n'offre rien de particulier à signaler. Son église, bâtie sur le bord de la rivière, ne présente qu'un médiocre intérêt ; elle fut reconstruite vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Elle est en assez mauvais état ; on y voyait encore, il y a quelque temps, un bas-relief fort remarquable, provenant de Reigny probablement, et qui fait partie maintenant du musée d'Auxerre : Le couronnement de la Vierge ; xv<sup>e</sup> siècle.

A quelque distance de Lucy, sur le chemin d'Essert, une carrière est ouverte dans les calcaires marneux

et compactes et fournit une pierre non gélisse, employés comme moëlon pour les constructions du pays.

Moins d'un kilomètre de distance sépare Lucy de

qui se relie à ceux plus importants d'Avigny.

Un bon chemin sur la rive gauche de la Cure, ou la grande route sur la rive droite, conduisent directement à

**BESSY-SUR-CURE**, village du canton de Vermanton, situé sur la rive gauche de la Cure, à 5 kilomètres de Vermanton. Pop. 563 hab.

Bessy est un beau et important village, bâti à la base d'une colline couverte de vignes. La rue principale, large, droite et assez bien bâtie, aboutit à un beau pont de pierre sur la Cure, divisée par plusieurs îles. On commence à ne plus employer exclusivement la lave pour les toitures. Ici, de même que dans toute la contrée que nous allons explorer, on place généralement les escaliers à l'extérieur, en avant de la façade de la maison, et conduisant au premier étage ou simplement au grenier. Sous l'escalier, bâti en lave, se trouve l'entrée de la cave.

L'ensemble extérieur de la petite église de Bessy n'a aucune valeur architecturale. La tour carrée du clocher est de style toscan à peu près ainsi qu'une partie de la nef ; mais le chœur ou sanctuaire qui est voûté en pierre à fines nervures ogivales des premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, offre un aspect très-élégant comme construction.

Les calcaires marneux et compactes des environs de Bessy sont remarquables par la régularité et l'épaisseur de quelques-unes de leurs assises. En 1844, une carrière a été creusée au sud de l'église, à cinq mètres environ au-dessus de la prairie. On en a extrait des dalles que l'on envoyait à Paris pour la lithographie. L'exploitation est depuis longtemps abandonnée. C'est dans cette couche que M. Raulin a rencontré, en 1847, à la surface d'une dalle, une astérie intéressante et probablement nouvelle. Aux environs de Bessy, se montrent quelques lambeaux de sables tertiaires

**ARCY-SUR-CURE**, grand village du canton de Vermanton situé sur les rives de la Cure, à 8 kil. de Vermanton. Pop. 1,544 hab. Il y a plusieurs auberges.

La rivière divise en deux parties bien distinctes le bourg d'Arcy : l'une s'étend dans une plaine fertile ; l'autre est groupée sur les pentes rapides et rocheuses d'une haute colline sillonnée par d'étroits et tortueux vallons pierreux. Le contraste que présente l'aspect des maisons anciennes et des maisons neuves est plus tranché encore que dans les autres villages de la vallée. Il n'y a pas de description possible qui puisse donner une idée de l'apparence de misère de la plupart des vieilles maisons qui semblent abandonnées depuis longues années. Comme contraste encore, mais seulement sous le rapport archéologique, on voit à Arcy deux églises et trois châteaux. Un pont de pierre, reconstruit en 1762, et très-montueux, relie les deux quartiers.

L'église, bâtie dans la partie élevée du village, ne présente qu'un intérêt secondaire ; la nef est voûtée en bois ; le chœur, voûté en pierre, semble dater de la fin du xv<sup>e</sup> siècle ; le clocher est de forme carrée et rappelle le type de tous les clochers de la vallée. N'ayant ni vitraux ni tableaux à décrire, nous signalerons les bancs « sans dossiers » qui garnissent la nef ; précaution prise contre le sommeil sans doute.

Les châteaux d'Arcy, tous les trois situés dans la partie haute du village, dominent d'une manière pittoresque la rive gauche de la Cure. Le plus important est une construction régulière datant du xvii<sup>e</sup> siècle ; il est situé au sommet d'une pente escarpée boisée, descendant jusqu'à la rivière.

Une longue terrasse, une avenue droite et quelques massifs de verdure disposés à la française accompagnent cette belle habitation, construite à côté d'un ancien château féodal dont les tourelles et une partie des murs d'enceinte forment actuellement les dépendances ou bâtiments de service. Ce vieux château, bâti sur le revers d'un vallon, offre encore quelque intérêt ; la date de construction peut remonter au xv<sup>e</sup> siècle.

Sur le revers opposé du même vallon, nommé Vaux-Sainte-Marie-lès-Arcy, et qui présente des pentes rapides et rocheuses, s'élève un charmant petit manoir. Nous voulons parler du château de CHASTENAY, type élégant d'une résidence seigneuriale aux premières années du xvi<sup>e</sup> siècle. On reconnaît ici, en effet, le caractère architectural de l'époque de la renaissance et la distribution habituelle des corps de logis et de leur tourelle d'escalier. La façade principale forme l'un des côtés d'une cour carrée, bordée d'un grand mur au milieu duquel on remarque une belle et large porte ou grand-portail d'un assez bon style de la renaissance ; une inscription indéchiffrable se voit au-dessus de l'imposte.

Des travaux assez importants de restauration sont commencés.

Ce joli manoir, l'un des plus intéressants du département, n'a pas cessé d'appartenir à la famille d'Estud, ou Destud, originaire d'Ecosse. Gauthier d'Estud vint en France en 1422, et fut officier dans la garde écossaise de Charles VII.

La grande route, aussitôt après avoir dépassé Arcy, traverse sur un beau pont de pierre, construit en 1850, la Cure, vers l'extrémité d'une longue île et près d'un énorme et lourd barrage destiné au service d'un chantier et d'un port au bois de charpente et de chauffage, établis sur la rive droite. L'industrie, ici, a gâté tout l'aspect pittoresque de l'un des plus jolis sites de la vallée ; heureuse-

ment qu'en avançant de quelques centaines de pas encore, nous allons marcher de surprise en surprise. Afin de faire bien comprendre la configuration de la vallée dans laquelle nous entrons, nous rappelons que l'Annuaire a publié une petite carte topographique. On reconnaîtra facilement la disposition générale du sol et la situation de trois villages dont nous avons à parler longuement.

Depuis l'année 1850 seulement, une belle et large route traverse une contrée qui, jusqu'alors, était restée peu connue, et qui avait gardé un caractère de solitude profonde. On savait que la vallée inférieure de la Cure offrait des points de vue très-remarquables, mais c'est à peine si quelques étrangers, attirés par la célébrité des grottes d'Arcy, songeaient à explorer les rives de la charmante rivière que la route nouvelle côtoie et même traverse deux fois. C'est depuis Arcy jusqu'à Voutenay que la vallée présente les sites les plus inattendus et les plus pittoresques. C'est là que notre récit va conduire nos lecteurs. Mais nous ne voulons pas nous éloigner d'Arcy-sur-Cure sans vous parler de ses grottes. Nous en avons donné la description dans l'Annuaire de 1850 ; cependant depuis cette époque, elles ont été, au point de vue scientifique, l'objet d'explorations importantes, et on nous saura gré de revenir ici sur un sujet qui intéresse à la fois le touriste et le géologue. Les grottes d'Arcy-sur-Cure s'ouvrent à un kilomètre environ du village, sur la rive droite de la Cure, à la base d'un escarpement calcaire qui appartient aux couches supérieures de la Grande-Oolithe, et que la rivière contourne par un long circuit. — La grotte principale s'enfonce en ligne presque droite sous la montagne, sur une longueur de 420 mètres, et atteint le bord opposé où un éboulement masque sa sortie ; elle se compose de salles plus ou moins élevées et sépa-

rées les unes des autres par des étranglements fort étroits.

Cette grotte renferme des stalactites très belles qui varient à l'infini dans leur aspect, tantôt s'étalent en draperies transparentes, tantôt se détachent de la voûte en longs pendants, et forment çà et là des groupes souvent bizarres. Le sol, lorsqu'il n'est pas recouvert de stalagmites, est occupé par des argiles, des sables, des cailloux roulés, granitiques ou calcaires, déposés par le courant qui, à l'époque quaternaire, a parcouru cette caverne profonde.

A cent cinquante pas de la grotte principale se trouve la grotte des fées; elle plonge sous la montagne dans la même direction, mais bientôt la voûte s'abaisse, se rapproche du sol, et après un parcours de 150 mètres environ, il devient impossible de pénétrer plus avant. La grotte des fées ne présente pas de stalactites, mais les ossements qu'on y a trouvés dans ces dernières années lui donnent, sous le rapport géologique, une grande importance. En 1853, le commerce de flottage ayant fait réparer un petit chemin sur le bord de la Cure, le sol fut excavé à l'entrée de la grotte; les ouvriers rencontrèrent plusieurs dents de chevaux et d'ours. Ces débris furent présentés à la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, et quelques jours après, Robineau-Desvoidy entreprit des fouilles qui amenèrent la découverte d'une grande quantité d'ossements, appartenant à des animaux aujourd'hui disparus. Depuis cette époque, la grotte des fées a été fouillée à plusieurs reprises; on y a recueilli des ossements d'ours (*ursus spelæus*), d'hyène (*hyæna spelæa*), de rhinocéros (*rhinoceros tichorinus*), de bœuf, d'éléphant, de cheval, etc. Les plus curieux de ces débris font aujourd'hui partie de la collection de la ville d'Auxerre. — En 1859, M. le marquis de Vibraye a rencontré dans cette même grotte, au milieu des os-

sements de mammifères, une mâchoire humaine. En signalant à la Société géologique de France cette importante découverte, M. de Vibraye a insisté tout particulièrement sur la place que cette mâchoire occupait dans la couche ossifère, et il nous paraît bien difficile que le savant géologue soit tombé dans l'erreur.

Aucun doute ne peut exister sur l'origine des cavernes d'Arcy-sur-Cure. Deux causes bien distinctes, successives, et tout à fait indépendantes l'une de l'autre ont concouru à leur formation. A la suite d'une commotion intérieure dont on ne saurait, en l'état actuel de la science, fixer l'époque, le sol a été, dans cet endroit, déchiré, fracturé; puis plus tard, lors de la période quaternaire, les causes qui certainement auraient été impuissantes à entamer cette roche compacte et siliceuse, ont profité de cette fracture qui s'est élargie peu à peu sous leur action dissolvante.

D'Arcy à Saint-Moré, la Cure descendant de nombreuses sinuosités, coule dans une vallée étroite, bordée çà et là de roches nues, taillées à pic, d'une hauteur quelquefois considérable; ces roches sont formées à leur base par les calcaires durs, compactes et siliceux de la Grande-Oolite, et à leur partie supérieure par les couches plus tendres, plus oolitiques, plus faciles à se désagréger du calcaire à chailles; cette dernière assise, parfaitement caractérisée par les fossiles qu'on y a recueillis, *ostrea dilatata* et *terebratula insignis*, contient, comme la précédente, des rognons siliceux empâtés dans la roche, et au premier aspect le point de contact, du reste souvent caché par les éboulements, n'est pas facile à saisir. Le sommet du plateau, dans la direction de Mailly-la-Ville, est occupé par les calcaires blancs et pisolithiques de coral-rag que caractérisent de nombreux polyptères.

A peu de distance des grottes se trouve le beau tunnel d'Arcy qui raccourcit le parcours de la route de 1,704 mètres. Nous n'avons rien à ajouter à la description que nous en avons donnée.

**SAINT-MORÉ**, village du canton de Vézelay, situé près de la rive gauche de la Cure ; à 15 kil. d'Avallon. Pop. 385 hab.

Un beau pont de pierre traverse la Cure en avant d'un grand massif de rochers exploités comme carrière. Sur le sommet de la montagne on remarque une grande statue de la Vierge placée là récemment ; de la base de ce monument on découvre un remarquable panorama sur le cours de la Cure.

L'église de Saint-Moré présente peu d'intérêt, à l'extérieur surtout. Le clocher est une tour carrée de l'ordre classique toscan ainsi que le porche et son fronton. La nef est voûtée en pierre à nervures ogivales sans beaucoup d'élégance ; fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

Les terrains des environs de Saint-Moré sont intéressants à étudier : au sortir du tunnel la route présente, sur la droite, un grand escarpement qui permet de constater la succession des couches et nous montre la Grande-Oolite plongeant sous les calcaires à chailles qui atteignent en cet endroit une hauteur de plus de 15 mètres. Au fur et à mesure qu'on se rapproche de Saint-Moré, les couches oxfordiennes diminuent d'épaisseur, et la Grande-Oolite au contraire se développe plus largement ; à peu de distance du village, toujours sur la droite, la partie supérieure de la Grande-Oolite offre quelques bancs argileux qui paraissent correspondre au Bradford-Clay. Nous y avons recueilli des Térébratules (*terebatula digona*), quelques Polypiers et de nombreux Briozoaires. En face le pont de Saint-Moré, une carrière est ouverte dans les couches moyennes ;

le calcaire qu'on exploite est oolitique, disposé en bancs épais, de couleur jaunâtre, à l'exception du banc inférieur qui est bleuâtre. Cette carrière fournit du moellon et de la pierre de taille de petite dimension.

Les alluvions anciennes de la Cure atteignent, sur certains points, une épaisseur assez considérable. Il y a quelques années, en creusant un puits dans un dépôt de cette nature, on a rencontré, à neuf mètres environ de profondeur, les ossements d'un éléphant, sans doute contemporain de ceux dont les débris sont enfouis dans les cavernes d'Arcy.

Traversant rapidement Saint-Moré, nous suivons un chemin qui domine bientôt la rive gauche de la Cure, et s'élève, par une pente assez escarpée, sur le flanc d'une haute montagne formée d'un massif de roches calcaires dont les bancs, disposés presque horizontalement, présentent, le long du chemin que nous suivons, l'effet d'un escalier immense. Bientôt on suit, entre deux haies vives, ce même chemin, et, après quelques minutes de marche, on s'arrête à la vue de grands massifs de murailles à demi-cachées sous des éboulements ou des ronces. Avancions encore de quelques pas et nous parviendrons à une sorte de terrain aplani que la mousse et le gazon recouvrent. On reconnaît facilement, aux diverses pentes du terrain que nous occupons, la crête d'un banc de roches se reliant, à l'ouest, au grand massif général des montagnes, et, à l'est, à un assez vaste emplacement isolé de toutes parts et formant le faite d'une montagne dont les flancs s'abaissent rapidement au nord et au sud, et d'une manière plus escarpée encore vers l'orient jusqu'à la rive gauche de la Cure.

Le vaste emplacement isolé que nous venons de décrire est celui que les habitants de Saint-Moré désignent sous le nom, encore inexploité de « Ville-Auxerre, » emplacement au-

quel on s'accorde généralement à reconnaître et placer CHORA, lieu antique qui fut l'objet de très-nombreuses dissertations historiques. On suppose aussi que ce fut un camp établi lors des invasions des Normands au ix<sup>e</sup> siècle.

La muraille dont nous apercevons les débris est celle que l'on construisit pour défendre et fermer le côté accessible. On creusa, dans le faite de la partie étroite du sol, un fossé large et profond, dont les débris servirent à élever un long retranchement sur le sommet duquel on construisit une épaisse muraille; la base des terres rapportées fut soutenue par un mur en pierres sèches qui avait plus de neuf pieds d'élévation. La grande muraille elle-même eut, pour la maintenir, six forts massifs de maçonnerie arrondis en forme de tour. Rien n'est plus facile, après un examen attentif des grands débris qui gisent encore sur le sol, que de reconstituer complètement l'ensemble des moyens défensifs employés vers la période du ix<sup>e</sup> siècle. Voir le Bull. Bibl.

On remarque sur la rive gauche de la Cure, près du pont, un petit manoir à tourelles d'un aspect assez pittoresque; xvi<sup>e</sup> siècle. De beaux ombrages entourent cette résidence qui appartient à M. Lefebvre de Nailly, nom du hameau bâti à la base de l'escarpement de rochers dont nous avons parlé. C'est, croit-on, le long du parc que passe la voie romaine d'Auxerre à Avallon et dont la chaussée est parfaitement conservée entre Saint-Moré et Voutenay. Voir le Bull. Bibl.

**VOUTENAY**, village du canton de Vézelay, situé sur la rive droite de la Cure; à 14 kil. d'Avallon. Pop. 318 hab. Traversé par les routes de Saint-Sauveur à L'Isle et de Tonnerre à Corbigny.

Ce village, construit tout en lave, est établi à la base et sur le penchant

d'un grand massif de rochers dominant à pic la rive droite de la Cure. C'est sur le point culminant de ce rocher, très pittoresque d'ensemble, que se trouve l'église bâtie isolément le long de la voie romaine d'Auxerre à Avallon. L'édifice semble dater du xv<sup>e</sup> siècle seulement; il est bâti pauvrement, ce qui lui donne une apparence beaucoup plus ancienne. La nef, voûtée en berceau ogival avec arcs doubleaux, porte la toiture en lave sans charpente. Le clocher n'offre rien d'intéressant. Un autre clocher, celui de la maison communale, attire les yeux.

Ce qui attire et captive longtemps l'attention des visiteurs, c'est l'aspect charmant du paysage, qui forme un délicieux tableau, et présente une variété de sites qu'on ne se lasse pas d'admirer.

Il reste encore quelques pans de murs de l'enceinte fortifiée de Voutenay; xvi<sup>e</sup> siècle. Nous signalons surtout les ruines d'un château situé sur la rive gauche de la Cure, près du grand pont de quatre arches bâti en 1764.

Une muraille d'enceinte de forme octogonale, entourée d'un large fossé, autrefois plein d'eau, bordé lui-même d'un grand remblai circulaire, renfermait le corps de logis principal dont il ne reste que deux pavillons ou tourelles carrées datant de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, ou même des premières années du xvi<sup>e</sup>, ainsi que l'indique l'appareil des fenêtres et les linteaux et piliers de plusieurs cheminées. Ce vieux manoir, bordé par la Cure, adossé à la pente escarpée d'une haute colline boisée et dominé également par la montagne de CHORA, qui, du côté sud, présente, à l'œil de beaux escarpements de rochers à demi-boisés, se trouve dans une situation solitaire qui le cache à tous les regards.

Nous continuons notre route. Arrivée au sommet de la montée, la grande route, taillée dans un banc de rochers, laissée à découvert, à gauche,

les fondations d'une maison gallo-romaine qui était bâtie sur la voie antique d'Auxerre à Avallon, et dont M. Baudoin a donné la description. Annuaire de 1849. Les fondations mises à nu récemment ne tarderont pas, on doit le regretter, à être détruites par les intempéries des saisons.

Aux environs de Voutenay, les couches coralliennes et oxfordiennes ne se montrent plus, et le sol est formé presque exclusivement par la Grande-Oolite, et les couches marneuses, si riches en fossiles, qui lui servent de base ; près des bois communaux, s'étend un petit dépôt composé de sables argileux, jaunes-rougeâtres, qui renferment des grains de quartz, des silix identiques à ceux de la craie. Et aussi des fragments de grès ferrugineux. Ce dépôt se rattache certainement à l'époque tertiaire, et son origine est la même que celui de Gros-Mont, que nous décrivons un peu plus loin.

Après avoir descendu par une longue courbe le flanc rapide de la colline de Voutenay, la route s'avance en ligne directe vers Sermizelles. On distingue parfaitement à quelques dizaines de mètres sur la droite la levée ou chaussée de la voie antique que la route nouvelle finit par rejoindre et suivre jusqu'aux abords de

**SERMIZELLES**, village du canton d'Avallon, situé en partie le long de la rive droite de la Cure ; à 12 kil. d'Avallon. Pop. 349 hab. Il y a plusieurs auberges. Traversé par la route d'Avallon à Mailly-la-Ville.

Ce village est très-agréablement bâti dans une plaine fertile entre la Cure et une haute colline très-rapide de pente et à-demi boisée, se détachant par deux vallons étroits du grand plateau, lui-même couvert de forêts, qui s'étend entre Précy-le-Sec au nord, et Lucy-le-Bois à l'est. Sur le sommet de cette colline, élevé de 98 mètres au-dessus de la Cure, on remarque une tourelle à 8 pans, ter-

minée par une plate-forme crénelée au centre de laquelle se trouve un grand piédestal, servant de base à une très-grande statue de la Vierge tenant l'Enfant Jésus. La statue est désignée sous le nom de Notre-Dame-d'Orient, et la tour sous le nom de Tour-Malakof. Ce monument fut érigé par M. le curé de Sermizelles, peu de temps après la prise de Sébastopol. Un sentier tracé en lacets conduit en quelques minutes à la terrasse qui précède, du côté de la vallée, ce monument commémoratif et de laquelle on découvre un remarquable panorama.

Sermizelles était entouré de murs autrefois et avait deux portes fortifiées. Il possédait aussi un petit manoir seigneurial, qui aujourd'hui encore, malgré divers aménagements, présente comme habitation bourgeoise un aspect pittoresque ; xvi<sup>e</sup> siècle.

L'église est bâtie très près de la rive droite de la Cure, vers le milieu d'une grande rue formée le long de la voie antique, dont nous allons parler tout-à-l'heure. C'est un édifice assez ancien, mais lourdement construit durant la période du xii<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle. On remarque les meurtrières établies dans la tour du clocher et la tourelle d'escalier. La nef n'est pas voûtée. On y voit notamment 4 petits bas-reliefs en chêne « vied'un saint » ? travail très-estimable, ainsi qu'un autre bas-relief représentant la Religion et la Justice.

Le prolongement de la vieille rue du village est un grand chemin, montant en ligne directe le versant d'une colline, après avoir longé un groupe de quatre tilleuls séculaires, ombrageant une croix de pierre de 1806, posée sur une base du xv<sup>e</sup> siècle. Ce chemin, qui vient d'être élargi et nivelé, traverse en ligne droite tout le haut plateau qui domine la vallée du Cousin. Il ne semble pas douteux que ce chemin occupe l'emplacement de la grande voie romaine d'Autun à Sens par Avallon et Auxerre. On peut

facilement suivre la direction entre Sermizelles et Avallon, bien que tout caractère d'appareil antique ait disparu.

Sermizelles se trouve, comme Voutenay, au milieu des couches de la Grande-Oolite. Sur plusieurs points, les calcaires blancs-jaunâtres sont à découvert et renferment des Pholadomyes, des Panopées, des Ammonites.

Avant de nous éloigner de Sermizelles, nous dirons quelques mots d'un village peu connu par suite de sa situation isolée.

**BOIS-D'ARCY**, village du canton de Vermenton. à 15 kil. de Vermenton, pop. 340 hab.

Un assez bon chemin conduit de Sermizelles à Bois-d'Arcy, petit groupe d'habitations un peu solitaires au centre d'une contrée très boisée.

L'église est petite et peu ancienne. Toutefois, nous avons à signaler ici une œuvre de bonne construction : c'est le clocher, tour carrée bâtie il y a peu d'années dans le style de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. L'ensemble ne manque pas d'élégance ; c'est là, en un mot, une bonne imitation que nous signalons avec empressement.

Deux chemins conduisent de Sermizelles à Blannay ; le premier, par la rive droite, qui est insignifiant ; le second, par la rive gauche, qui est charmant. On passe la Cure sur un beau pont de pierre de trois arches, servant au passage de la route conduisant à Châtel-Censoir par Bois-d'Arcy. On laisse sur la droite le hameau de la Brosse-Conche, et prenant un sentier longeant la Cure qui est large, limpide et bordée de massifs d'arbres, on arrive bientôt à la base d'un épais banc de rochers présentant une pente escarpée qui, plus loin, surplombe même de beaucoup l'étroit et pittoresque petit chemin qui a été prolongé sous les roches au moyen d'un petit remblai pris sur la largeur du lit de la Cure. Ce passage, nommé le

« chemin de dessous le rocher » est intéressant à étudier. Long d'une centaine de pas, nous le croyons unique dans notre département. A la sortie du défilé, on gravit la pente de la colline, en restant à mi-côte, puis on arrive à Blannay.

La route d'Auxerre à Vézelay se détache de la route d'Avallon à moins d'un kilomètre de Sermizelles. Elle s'avance en ligne droite dans la direction de l'ouest pour aboutir à un très beau pont de pierre de trois arches, construit à quelques pas au-dessous du confluent du Cousin dans la Cure. L'ensemble du site est remarquablement pittoresque et présente tout à la fois de belles et hautes collines à-demi boisées et rocheuses, et une plaine, ou fond de vallée, couverte de riches cultures.

Presqu'aussitôt après avoir dépassé le pont on arrive à

**BLANNAY**, village du canton de Vézelay, situé sur la rive gauche de la Cure ; à 8 kil. de Vézelay. Pop. 272 hab.

Ce village était autrefois entouré de murs ; il en reste encore quelques fragments et aussi les côtés d'une porte fortifiée, défendue par deux tourelles rondes ; XVI<sup>e</sup> siècle. Près de cette porte s'élève l'église dont le clocher, tour carrée moderne, présente une bonne imitation de l'architecture romane de transition, chose que nous signalons avec plaisir. L'église en elle-même est peu importante ; fin du XV<sup>e</sup> siècle. Dans le milieu de la nef on lit sur une dalle tumulaire :

CY GIT CLAUDE DE MONGEAUX, FILLE D'ANTOINE DE MONGEAUX, EN SON VIVANT ESCUYER ET SEIGNEUR DE BLANNAY ET DU FIEF DE SERMISSELLE, ET ÉPOUSE DE GEORGE DESTUT, ESCUYER, SEIGNEUR D'ASSAY, D'ORBUSSET, DU FIEF DE VERDEAUX ET DE BLANNAY. ELLE DÉCÉDA LE XXV OCTOBRE M. D. C. L. V. (1655) EN LA TERRE D'ORBUSSET EN BERRY, D'OU SON CORPS FUT AMENÉ EN CETTE ÉGLISE. ETC. ETC.

Nous avons eu l'occasion de parler du château de la famille d'Estud d'Assy à l'article de Tharoiseau, page 255.

Les coteaux assez escarpés qui entourent Blannay nous montrent les différentes assises de la Grande-Oolite, et notamment d'assez beaux développements des calcaires marneux inférieurs. Au nord de Blannay, ces calcaires, plus compactes qu'ils ne le sont ordinairement, forment un escarpement à pic appelé *les Roches* ; ils sont disposés en bancs épais, séparés par des couches plus marneuses et plus tendres, et ces alternances donnent lieu à des sillons horizontaux, semblables à ceux qui auraient été produits sur une falaise battue par la mer à diverses hauteurs. A un kilomètre à peine de Blannay, sur le bord de la route d'Avalion, existent, au-dessus des calcaires marneux, les premières assises de l'Oolite inférieure : ce sont des calcaires jaunâtres, légèrement ferrugineux ; les fossiles sont rares, cependant nous avons nous-même recueilli, dans l'endroit que nous indiquons, quelques exemplaires de *l'Ammonites interruptus* (*A. Parkinsoni*), des Térébratules, des Pholadomyes et un magnifique Pleurotomaire.

La route côtoyant la rive gauche de la Cure, passe le long d'une haute colline boisée, très-rapide de pente avant d'arriver au moulin du Gué-Pavé, situé vis-à-vis de l'embouchure d'un étroit et tortueux vallon, au fond duquel est caché le hameau du Vau-Donjon, établi aux abords d'une source. Un assez bon chemin conduit de là à MONTILLOT.

Nous n'avons rien à signaler avant d'arriver à ce village dont nous parlerons immédiatement ainsi que de celui de Brosses.

**MONTILLOT**, village du canton de Vézelay, traversé par la route d'Avalion à Coulanges-sur-Yonne, à 7 kil.

de Vézelay ; population 915 habitants.

L'ancien chemin de Vézelay à Auxerre par Mailly-la-Ville, longe le village de Montillot situé dans une contrée élevée dépourvue d'eau de source. Un grand nombre de maisons neuves témoignent d'une certaine aisance locale. L'église elle-même est peu ancienne et n'offre que peu d'intérêt architectural malgré sa façade d'ordre classique toscan ou dorique. La tour carrée du clocher est très élevée ; on remarque empâtées dans la maçonnerie nouvelle des arcatures et des colonnes semblant dater du XIV<sup>e</sup> siècle. Le sanctuaire est voûté en berceau ogival : XV<sup>e</sup> siècle.

La Grande Oolite et ses différentes assises occupent à Montillot le fond des vallées et la base des collines. Dans une carrière ouverte près du village, on exploite un calcaire plus ou moins compacte, accompagné de petits lits d'argile et qui nous paraît appartenir à la partie supérieure de la Grande Oolite. Les fossiles sont peu abondants ; nous citerons cependant des Peignes, des Huitres et de rares Echinides. Au sommet des collines assez élevées qui entourent Montillot, se montrent quelques affleurements du Coral-rag, si facilement reconnaissable non seulement à sa couleur blanche, à sa texture oolitique, mais surtout aux fossiles qu'il renferme, parmi lesquels dominent les Polyptères, les Diceras, les Nérinées. Ces lambeaux isolés se rattachent sans aucun doute au puissant massif de Coulanges-sur-Yonne, de Châtel-Censoir et de Mailly-la-Ville.

A peu de distance au-delà de Montillot la route rejoint le grand chemin venant de Vézelay et longe par une pente assez rapide, la base d'une haute colline pierreuse nommée la Cotterette, d'où la vue s'étend à une très longue distance, notamment du côté de la Puisaye.

La route descend au hameau important de FONTENILLE, situé dans le

fond d'un vallon marécageux ; le vieux chemin se dirige à mi-côte, directement sur

**BROSSES**, village du canton de Vézelay, situé sur le penchant d'une colline à 10 kil. de Vézelay. Pop. 1,120 hab.

Ce village est divisé en deux parties séparées par un espace assez considérable. Dans la partie d'en bas se trouve l'église, construite sur le revers d'un pli de terrain, dominant quelques prairies ombragées. Le portail, caché heureusement par des arbres, est du Toscan le plus massif ; le clocher est le même que tous ceux de la contrée que nous visitons. Le chœur ou sanctuaire date de la fin du xv<sup>e</sup> siècle ou des premières années du xvi<sup>e</sup>. C'est une construction élégante, à nervures bien profilées et agencées d'une manière régulière. Des travaux intelligents de restauration ont été faits récemment à cette église qui possède un assez curieux tableau représentant l'Annonciation. C'est une assez bonne copie d'un tableau de l'école italienne du xvi<sup>e</sup> siècle croyons-nous. Dans le haut du tableau se développe un nombreux chœur d'anges musiciens ; dans le bas se trouvent les prophètes qui ont annoncé la venue du Messie. Dieu le père domine ces différentes scènes.

Le quartier haut de Brosse se prolonge à la base d'une très haute colline à demi boisée, du sommet de laquelle on jouit d'une vue remarquable sur la vallée de l'Yonne entre Châtel-Censoir et Mailly-Château. La ligne d'horizon s'étend à une distance considérable sur l'Auxerrois. De grands massifs de bois recouvrent les sommets rocheux des hautes collines qui séparent les vallées de l'Yonne et de la Cure coulant toutes deux entre des bancs de rochers d'un aspect pittoresque. Ces différentes masses de bois, séparées entre elles par des vallons cultivés, ne formaient évidemment autrefois qu'une seule forêt.

Le village de Brosse est bâti sur la Grande Oolite, qu'on exploite sur plusieurs points et qui fournit une assez bonne pierre employée pour les constructions du pays. Les couches supérieures renferment souvent des plaquettes calcaréo-siliceuses, d'une épaisseur variable, et disséminées dans un calcaire sub-oolitique ; ces couches sont très pauvres en fossiles. Nous y avons rencontré cependant une magnifique Astérie que nous croyons nouvelle. On aperçoit sur le territoire de la commune et notamment sur le sommet des plateaux, un très grand nombre de blocs de grès ferrugineux, appartenant sans aucun doute à l'étage albien du terrain crétacé. Comment ces grès, qui du reste existent également sur le territoire des communes voisines, se trouvent-ils si loin des grès ferrugineux de la Puisaie, avec lesquels ils sont identiques?... Ont-ils été amenés par des courants et répandus çà et là dans les lieux où nous les voyons aujourd'hui?... Nous ne le pensons pas. Ces grès ferrugineux nous paraissent sur place, et leur présence atteste qu'à l'époque albienne les eaux se sont étendues jusque dans nos contrées ; les sédiments sablonneux qu'elles y ont laissés, beaucoup moins puissants que ceux de la Puisaie, ont été en grande partie, longtemps après leur formation, entraînés par les courants, et les blocs de grès que nous voyons, plus lourds que les sables, sont seuls restés.

**ASQUINS**, grand village du canton de Vézelay, situé sur la rive gauche de la Cure ; à 2 kil. de Vézelay. Pop. 910 hab.

Un pont très-long, reconstruit en partie récemment, traverse la Cure, divisée en plusieurs files très-boisées. L'ensemble du paysage est fort pittoresque ; la situation même du village, aux abords d'une magnifique fontaine, et à l'embouchure de divers vallons se ramifiant en pentes rapides dans

le grand plateau boisé qui s'étend à l'ouest, est très-remarquable. Ajoutons que du village d'Asquins se développe sur toute son étendue la curieuse silhouette de la célèbre petite ville de Vézelay. C'est même de l'une des hauteurs qui avoisinent Asquins que nous avons dessiné le panorama qui accompagne la description de Vézelay. Voir page 258.

De la base de la colline qui nous a servi d'observatoire, sort une source, admirable de limpidité, qui alimente Asquins, village divisé en plusieurs groupes d'habitations et au centre desquels s'élève l'église sur un monticule rocheux et ombragé par de vieux arbres. Comme effet pittoresque, on remarque surtout le grand mur, recouvert de lierre, qui forme terrasse et soutient l'abside. Le clocher rappelle le type que nous avons dessiné planche 3. Il fut construit il y a un siècle environ en même temps qu'on restaura l'église. L'ensemble de l'édifice à l'extérieur n'a rien de remarquable, mais l'intérieur présente beaucoup de grandeur et un caractère monumental incontestable. La nef est voûtée en berceau ogival, ainsi que le bas-côté nord où l'on remarque des colonnettes du XIII<sup>e</sup>

siècle. Le bas-côté sud est en plein cintre ; XVII<sup>e</sup> siècle (?) Le sanctuaire, voûté en demi coupole, est décoré d'un ordre ionique et de nombreux tableaux assez bons. On voit aussi, enveloppant les piliers de la nef, de fort belles boiseries sculptées ; genre Louis XV. Cette église, très-bien tenue, ne possède pas de dalles tumulaires intéressantes, malgré son ancienneté ; car il en est fait mention dès le IX<sup>e</sup> siècle. Le village d'Asquins a conservé quelques maisons de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Un grand chemin et plusieurs larges sentiers conduisent par une pente plus ou moins rapide vers le sommet de la montagne que couronne la grande et magnifique église de la Madeleine de Vézelay. Nous suivrons l'ancien grand chemin aboutissant, par le côté nord, à la porte Sainte-Croix, et par prolongement, à celle de Saint-Etienne. La route nouvelle, très-douce de pente, contourne toute la montagne et aboutit à la même porte par le côté sud ; de cette route, et au sortir d'Asquins, se détache un embranchement se dirigeant sur le village de SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY. Voir page 256.

**VEZELAY ; description, page 257.**

#### ROUTE D'AVALLON A CLAMECY PAR VÉZELAY.

Cette route classée sous le n° 51 comme route impériale de Poitiers à Avallon, vient d'être rectifiée entre Avallon et Vézelay. Ces deux parties de la même route seront décrites successivement.

La route que nous allons suivre s'embrancher sur celle d'Avallon à Auxerre à la sortie du faubourg saint-Nicolas. Elle s'écarte sur la gauche et longe bientôt le bâtiment très-amoindri d'un ancien hôpital, nommé la Maladière. Traversant une contrée très-découverte, la routelaisse, à peu de distance à gauche, le hameau d'Orbigny, où l'on remarque une belle

habitation bourgeoise, appartenant à la famille Raudot, bâtie dans une situation extrêmement pittoresque et entourée d'un grand parc, lui-même fort curieux à visiter pour la diversité des sites agrestes qu'il présente.

La route descend par une pente très-rapide et tortueuse le fond d'un pli de terrain bordé de grands rochers granitiques, au milieu desquels plusieurs filets d'eau se font jour, et arrive dans la vallée du Cousin aux abords de

**PONTAUBERT**, village du canton d'Avallon, situé sur les rives du Cou-

sin ; à 4 kil. d'Avallon. Pop. 482 hab. Il y a plusieurs auberges.

On traverse la rivière sur un pont moderne de trois arches en pierre. L'ancien pont, qui donna son nom au village, aurait été construit par Albert ou Albert, comte d'Avallon au ix<sup>e</sup> siècle, dit Courtépée.

C'est aux abords du pont qu'aboutit, venant d'Avallon, un pittoresque et délicieux chemin tracé le long de la rive droite de la rivière et passant à la base des grandes roches escarpées du parc d'Orbigny. Nous avons déjà signalé, Annuaire de 1862, cette charmante promenade.

Le village de Pontaubert, bâti sur la pente d'un pli de terrain, possède l'une des plus intéressantes églises de l'Avallonnais. Cet édifice a été l'objet d'études archéologiques assez importantes et le sujet d'une publication de dessins relevés avec le plus grand soin par M. Emile Amé. Toutefois, c'est plutôt par l'ancienneté et l'homogénéité de son style architectural, que par la beauté de son ornementation, que l'église de Pontaubert a motivé l'attention des archéologues allant à Vézelay étudier l'un des plus étonnants édifices religieux de la France. L'église, dont nous voudrions pouvoir ici donner un plan, date presque tout entière des premières années du xiii<sup>e</sup> siècle. Très-peu modifiée depuis cette époque si brillante de l'architecture française, elle peut donner une idée exacte de la disposition primitive des toitures, lesquelles sont peu inclinées et formées de tuiles creuses, ainsi qu'elles n'ont pas cessé d'être établies dans toutes nos provinces du midi et une partie de celles de l'est et du centre. Nos plus importantes églises de la haute Bourgogne étaient recouvertes de toitures plates ainsi qu'elles sont encore d'ailleurs à Tournay et dans toute la région sud de la Bourgogne. Nous aurons bientôt, à Vézelay, l'occasion de retrouver, sur une vaste étendue, le même genre de toiture qui n'est plus, depuis long-

temps, usité dans l'Auxerrois, le Séonnais et toutes les provinces du nord.

Nous nous bornerons à signaler le portail en plein cintre élégant, à fines et nombreuses moulures, mais dont les sculptures « la Vierge et l'Enfant-Jésus » et aussi plusieurs statuettes très-mutilées sont d'un style médiocre. On remarque les voûtes du porche (xv<sup>e</sup> siècle) ; la tour carrée du clocher (xiv<sup>e</sup> siècle), antée sur une tour plus ancienne (xii<sup>e</sup> siècle) ; le portail latéral sud, etc. A l'intérieur la nef et ses bas-côtés voûtés en pierre, sans nervures, s'appuient sur de beaux chapiteaux à larges taillants. L'ensemble est très-monumental et présente beaucoup de régularité (style du xiii<sup>e</sup> siècle). D'importants travaux de restauration sont commencés sous la direction de M. Baudoin, auquel on doit la bonne restauration de l'église Saint-Lazare d'Avallon.

Durant le xvi<sup>e</sup> siècle, l'église et le village de Pontaubert furent fortifiés ; c'est de cette époque que date la muraille défensive qui surmonte le côté latéral-nord de l'église. On remarque également quelques maisons datant du moyen-âge.

En étudiant, l'année dernière, la géologie des environs d'Avallon, nous sommes venus à Pontaubert par la vallée sauvage et pittoresque du Cousin ; nous avons insisté alors sur l'intérêt que présentent ses arkoses, et nous renvoyons à la description que nous avons donnée (p. 203).

Au-delà de Pontaubert, la route traverse une vallée fertile arrosée par un petit cours d'eau allant se jeter dans le Cousin au Vault-de-Lugny, village dont nous avons parlé page 266. On s'avance ensuite au milieu d'une contrée ondulée, dominée sur la droite par de hautes collines couronnées par des bois et dont les versants sont recouverts d'un riche vignoble.

On aperçoit sur la gauche, au sommet d'un pli de terrain l'église isolée de

**ISLAND-LE-SAUISOIS**, village du canton d'Avallon, situé dans une vallée. A 7 kil. d'Avallon ; pop. 450 hab.

Ce village, divisé en plusieurs groupes d'habitations très-distants les uns des autres, possède un château important du xvi<sup>e</sup> siècle, reconstruit en partie et appartenant à M. Amelin. Dominant de grandes pelouses et une vallée boisée, cette résidence est l'une des plus belles de l'Avallonnais.

L'église, maintenant isolée d'Island, n'offre rien à l'extérieur de remarquable; elle est entourée du cimetière, ombragée par quelques vieux noyers, et semble bâtie sur l'emplacement d'un groupe d'habitations remontant à l'époque gallo-romaine, à en juger par le nombre des débris de construction épars sur la surface du sol ou à peu de profondeur. Nous aurons bientôt, à propos de la montagne de Montmartre, l'occasion de reparler de tous ces vestiges du séjour des Romains dans l'Avallonnais.

Le clocher carré de l'église d'Island, placé au centre de la nef, est porté par des arcades ogivales soutenant, en encorbellement, d'autres arcatures ou petites voûtes d'un effet assez monumental ; fin du xiv<sup>e</sup> siècle.

Le maître-autel est en bois de chêne sculpté ; il porte la date de 1610 et ne manque pas d'élégance. Dans la chapelle de la Vierge, restaurée récemment et avec goût d'après les dessins de M. Enile Amé, on lit sur marbre noir l'inscription suivante :

LA RESTAURATION DE CETTE CHAPELLE EST DUE A LA PIÉTÉ DE MARIE RIBAILLER, DÉCÉDÉE A ISLAND LE 13 SEPTEMBRE 1855, A LA GÉNÉROSITÉ DE SES PARENTS ET DES HABITANTS DE LA PAROISSE. PRIEZ POUR EUX.

Disons enfin qu'on remarque un groupe de « l'Annonciation » bonne sculpture du xv<sup>e</sup> siècle, et aussi diverses traces de peintures murales, notamment les écussons de la famille

de Longueville, qui posséda, durant la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, la terre d'Island.

A quelque distance, au sud-est de l'église, on voit un ancien manoir entouré de fossés, c'est aujourd'hui le presbytère.

Un sentier tracé au milieu des terres labourables conduit en quelques minutes à la ferme du SAULCE, très-ancienne dépendance de la commanderie de Pontaubert. L'établissement du Saulce est situé dans le fond d'un petit vallon, près d'une fontaine qui fut l'objet d'un pèlerinage. A quelques pas de cette source, qui semble un peu abandonnée maintenant, s'élève isolément l'une des plus importantes chapelles de l'Ordre. Nous en signalons l'aspect monumental pur et sévère à l'extérieur et aussi le bel ensemble des voûtes ogivales reposant sur des colonnettes portées elles-mêmes sur des consoles ; xiii<sup>e</sup> siècle. Cette remarquable chapelle qui, peut-être, sera rendue au culte, est utilisée comme étable, écurie et grange. Le Saulce d'Island possède une autre construction très-digne d'être visitée. C'est l'immense chaussée d'un étang bâtie avec un luxe de matériaux fort remarquable. Cet étang, à sec maintenant, était établi à la base d'une haute colline boisée garantissant des vents du nord l'établissement des chevaliers du Temple.

Notre itinéraire nous ramène à la grande route dont nous ne sommes éloignés que de 1,500 mètres environ, et à l'embouchure d'un petit vallon assez fertile, creusé entre deux hautes collines, au fond duquel un assez bon chemin nous conduit, après trois kilomètres de parcours, à

**DOMECY-SUR-LE-VAULT**, village du canton d'Avallon, bâti au fond d'une étroite vallée. A 7 kil. d'Avallon ; pop. 385 hab.

Une belle fontaine a motivé la situation de ce village, construit d'une manière très-irrégulière sur les pentes

rapides d'un vallon qui, s'élargissant peu à peu, va se réunir à la vallée du Cousin, à quelque distance au-dessus de Givry.

L'église s'élève près de la source bienfaisante. C'est un petit édifice, en voie de restauration, datant du xv<sup>e</sup> siècle, reconstruit sur les murs d'une église beaucoup plus ancienne.

On lit sur une dalle tumulaire dans la nef :

..... [LONGVE]VILLE VIVANT SEIGNEUR DE  
DOMESSI-SVR-LE-VAVT PREMIER HOMME DAR-  
ME DE LA COMPAGNIE DE MON<sup>SEIGNEUR</sup> LE GRAND  
[CONDÉ] CAPITAINE DV.....

Dans l'angle d'un tableau médiocre représentant Saint-Léger, patron de l'église, on lit :

MESSIRE PHILIPPE DE LONGUEVILLE, ES-  
CUYER, SEIGNEUR DE DOMECY ET D'ISLAND,  
A DONNÉ CE TABLEAU [EN 1563].

A peu de distance de l'église, tout-à-fait dans le fond de l'étroite vallée où s'est blotti le village, on remarque un château bâti vers 1750 par Michel-Auguste Denesvre. Cette habitation, qui appartient toujours à la même famille, est entourée de beaux ombrages.

#### EXCURSION AU MONT-MARTE.

Domecy sera pour nous le point de départ d'une excursion intéressante au point de vue archéologique et pittoresque tout à la fois. Remontant l'une des rues les plus rapides de Domecy, village dont les maisons semblent peu fortunées, on parvient, toujours en montant, à une sorte de plateau très-élevé, d'où la vue embrasse un vaste territoire d'un aspect nu, sec et un peu aride ; le sol est pierreux et ondulé. Plusieurs grands monticules nommés ; le Gros-Mont (360<sup>m</sup>), le Brûle-Gois (324<sup>m</sup>), le Coteau-Saint-Père (326<sup>m</sup>), le Roumont, surmonté d'une croix (302<sup>m</sup>), le Nertré (334<sup>m</sup>), enfin le Mont-Marte, élevé

de 357<sup>m</sup>., attirent l'attention, qui bientôt se concentre exclusivement sur le Mont-Marte, but et terme de notre excursion. Le sommet plat et rocheux de cette montagne présente un escarpement assez rapide sur tout son pourtour ; notre dessin, planche 3, en montre le profil. On voit aussi à la base de ce banc de roches, de couleur grise, un petit bouquet d'arbres verts. C'est droit à ce massif de maigre verdure que nous nous dirigeons, car il fut planté il y a environ quarante ans, sur l'emplacement, alors récemment fouillé, d'un édifice antique. Ces fouilles, qui eurent lieu en 1822, amenèrent la découverte de plusieurs débris de statues et de nombreux morceaux de sculptures. Des amas de débris de tuiles, des fondations étendues témoignèrent de l'importance du monument qui fut l'objet de plusieurs publications. Notre intention n'est pas, quant à présent, de décrire ces différents morceaux de sculptures, mais seulement d'appeler l'attention de nos lecteurs sur les changements considérables qu'a dû subir le sol dénudé que nous explorons et qui, cela ne nous semble pas douteux, devait, il y a dix-huit siècles, être couvert de forêts.

Les nombreux bouquets de bois isolés qui couronnent encore les sommets de tout le territoire traversé par la Cure et le Cousin, se reliaient certainement aux grandes forêts des environs de Vézelay et d'Avallon. Le massif de hautes collines dont le Mont-Marte est le point culminant, loin de présenter l'aspect découvert et nu d'à-présent, offrait au contraire l'ensemble boisé, fertile et pittoresque qu'on rencontre encore dans les environs de Saint-Moré, de Chastellux et de Saint-André-en-Morvan. L'admirable mosaïque découverte dans les bois de Chastellux, les débris épars sur le sol dans tout le territoire enclavé entre la Cure et le Cousin, notamment à Island, le Vant-de-Lugny, Menades,

etc., témoignent que des habitations nombreuses et d'une richesse décorative qui n'est pas égalée aujourd'hui, furent construites par les Romains. L'édifice antique de Mont-Marte, selon nous, était environné de bois et abrité des vents du nord par le monticule « boisé » aujourd'hui tout-à-fait dénudé et sur le sommet duquel le curé de Domecy planta, en 1822, quatre arbres pour abriter une croix de pierre portant l'inscription suivante, très-effacée maintenant :

CETTE CROIX A ÉTÉ ÉLEVÉE A L'HONNEUR  
ET CLOIRE DE JÉSUS-CHRIST NOTRE SEIGNEUR  
ET A LA DÉVOTION DE R. SONNOI, PRÊTRE.  
LE 22 MARS 1822. AMEN.

Du point culminant où nous sommes, la vue s'étend, bien au-delà de tout l'Avallonnais, sur un vaste panorama.

Cette situation qui, dans nos contrées, peut sembler bien isolée, se retrouve sans cesse dans les provinces méridionales de la France, et dans lesquelles l'usage de recueillir les eaux pluviales dans des citernes est général. Nous verrons également à Vézelay de nombreuses et belles citernes datant du moyen âge. Ann. de l'Yonne de 1850, page 308, et le Bull. bibl.

Examinons maintenant, au point de vue géologique, le monticule de Gros-Mont et celui plus élevé de Mont-Marte. A la base, sur la route d'Avallon à Vézelay, se développent les couches du lias que caractérisent les *Ostrea cymbium*, les *Pecten aquivalvis* et *disciformis*. Cette assise est recouverte par des argiles schisteuses et un calcaire sub-compacte qui correspond au calcaire à ciment de Vassy, et représente le lias supérieur. Au-dessus viennent les premiers affleurements du calcaire à entroques; ce calcaire est compacte, très dur, souvent gris, brun ou bleuâtre et disposé en bancs épais. Sur certains points, il est pétri de

débris de pentacrinites, et ne paraît renfermer aucun autre fossile. Au Gros-Mont, dans une carrière, aujourd'hui à peu près abandonnée, les bancs supérieurs sont remplis de trous de coquilles perforantes. Subordonné aux couches à entroques, se montre du calcaire brun, très dur, contenant une grande quantité de petites Rhynchonelles. Quelques fragments d'*Ammonites interruptus* (*A. Parkinsonii*), que nous avons recueillis près de là, nous indiquent que l'assise ferrugineuse qui, à la tour du Pré, près d'Avallon, couronne les calcaires à entroques, affleure également en cet endroit. Au fur à et mesure qu'on s'élève sur le flanc du coteau, on reconnaît successivement les différentes assises de l'étage bathonien, les calcaires argileux et schistoïdes, des Lumachelles pétries de fossiles, puis des couches marneuses où abondent les Pholadomyes, les Panopées, les Ammonites, et enfin les calcaires plus épais, plus compactes et plus résistants de la Grande Oolite, qui forme le sommet de ces hautes collines. Cette alternance de couches argileuses et calcaires imprime à la région que nous étudions une physionomie qui lui est propre, et que nous retrouvons, avec une remarquable uniformité, dans toute la zone qui entoure le massif granitique du Morvan.

Sur le plateau qui recouvre la butte de Gros-Mont, du côté de Vézelay, dans une petite dépression, entre deux éminences calcaires, se trouvent des blocs de grès de sept à huit mètres cubes, accompagnés de sables et de silex, que nous n'hésitons pas à classer dans l'étage tertiaire, et qui si rattachent aux dépôts que nous avons déjà mentionnés.

Nous reprenons notre route à la côte de la montagne de Mont-Joie « Mons-Gaudii. » Une très-ancienne et très-haute croix de pierre qui vient d'être restaurée est placée au sommet de la montée sur une base formée de huit gradins circulaires.

Le point de vue dont on jouit de la base de cette croix, célèbre dans toute la contrée, est remarquable et s'étend sur les environs d'Avallon à l'est et sur toute la vallée de la Cure, à l'ouest, dominée par la pittoresque et monumentale silhouette de la Madeleine de Vézelay. La rapidité inattendue avec laquelle se découvre ce côté du panorama produit un grand effet.

De la croix de Mont-Joie, élevée de 270 mètres au-dessus de la Cure à Saint-Père, un bon chemin conduit en quelques minutes, par le flanc d'un coteau dans lequel sont ouvertes de profondes carrières, à

**THAROISEAU**, village du canton de Vézelay, situé sur le penchant d'une haute colline. A 7 kil. d'Avallon ; pop. 350 hab.

Ce village est bâti d'une manière pittoresque sur le flanc d'une belle colline dominant la rive droite de la Cure ; un grand vignoble recouvre les pentes faisant face au sud-ouest. Vers le centre du village, qui semble avoir été fermé de murs, s'élève sur l'emplacement d'une ancienne chapelle une nouvelle église, terminée vers 1850 et bâtie dans le style du moyen-âge. Cet édifice mérite d'être examiné avec soin au point de vue des études archéologiques (1).

A quelques pas au-dessous de l'église, on remarque le château. Cette belle résidence, située admirablement pour découvrir tout le riche et pittoresque panorama de la vallée, appartient à la famille Destud d'Assay.

De la croix de Mont-Joie, la route descend en ligne directe au petit village de FONTETTE, annexe de Saint-Père-sous-Vézelay. On y remarque une chapelle couverte en laves, bâtie en 1657, ainsi que l'indique l'inscrip-

tion suivante, gravée sur une tombe placée dans la nef :

NOBLE HOMME ET SAGE MAISTRE FRANCOIS RAVET ADVOCAT EN PARLEMENT, LIETENANT GÉNÉRAL AU BAILLAGE DE VÉZELAY, ET DAMOISELLE JEANNE COLON SA FEMME ONT FA'CT BASTIR CETTE CHAPELLE EN L'AN 1657, ICELLE DÉDIÉE A LA GLORIEUSE ASSOMPTION DE LA SAINCTE VIERGE MARIE MÈRE DE DIEU APRÈS L'AVOIR DOTÉE ET Y AVOIR FONDÉ DOUZE MESSES ET DEUX SALUTS PAR CHACUN AN, OBLIGÉ LEURS BIENS A L'ENTRETENEMENT, RÉPARATIONS D'ICELLE, LE TOUT SUIVANT LA PERMISSION A LUX DONNÉE PAR HAULT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE FRANCOIS DE ROCHEFORT, MARQUIS DE LA BOULAIE, ABBÉ SEIGNEUR DU DICT VÉZELAY LE 3 JUIN 1655. DIEU VEUILLE AGRÉER LEURS INTENTIONS ET LEUR DONNER LA VIE ÉTERNELLE. AINSI SOIT-IL.

Dans le mur on a gravé, autour d'un écusson sur lequel sont sculptées une colombe et une fourmi, ces mots :

HS-MA. ESTOTE SIMPLICI-S VADE FIGER AD FORMICA SICUT ET COLUMBAE.

Autour de la table d'autel on lit :

EX. D. AVG. DEVOTIO. EST. VNIVERSAE VIRTVTIS. FVLCRVM. QVODDAM. F. RAVET. J. COLON.

Une statuette de la Vierge porte la date de 1656. Enfin les mots Sancta Maria ora pro nobis 1657 ; et ceux-ci que nous avons déjà vus à Sainpuits : « Si l'amour de Marie — en ton cœur est gravé — en passant ne l'oublie — de lui dire un ave », terminent cette longue série d'inscriptions.

A 200 mètres au nord de Tharotseau, existent deux vastes carrières à ciel ouvert, creusées dans le calcaire à entroques ; la pierre qu'on extrait est employée dans les constructions comme pierre de taille ; elle est dure, difficile à travailler, et gèle assez facilement. Certains bancs sont pétris de débris de Pentacrinites, toujours faciles à reconnaître à leur cassure brillante et lamelleuse, les autres fos-

(1) Nous aurons prochainement, dans une publication relative aux *ÉGLISES NOUVELES* du département de l'Yonne, l'occasion de reparler de l'église de Tharotseau.

elles sont rares : on a recueilli cependant, dans un lit argilo-sableux verdâtre, placé à la partie inférieure, quelques Ammonites, des Huitres et des Polyptères.

Une descente assez rapide aboutit directement, en laissant le hameau de NARCHÈVRE au fond d'un vallon à droite, au petit faubourg de

**SAINTE-PÈRE-SOUS-VÉZELAY**, village du canton de Vézelay, situé sur la rive gauche de la Cure. A 2 kil. d'Avallon; pop. 1,070 hab. Traversé par les routes de Tonnerre à Corbigny (Nièvre) et de Quarré-les-Tombes à Châtel-Censoir.

Ce village est bâti à la base d'une colline rocheuse, au confluent dans la Cure d'un cours d'eau alimenté par de belles fontaines prenant leur source dans un fertile vallon où furent établis des étangs appartenant à l'abbaye de Vézelay.

Le village de St-Père, dont l'origine et l'histoire se relient intimement aux annales de la célèbre abbaye de la Madeleine de Vézelay, était resté jusqu'à ces dernières années dans un état déplorable d'abandon; l'aspect misérable de la plupart des maisons toutes couvertes en laves, la saleté des rues, les tas de décombres amoncelés çà et là, faisaient penser que ce village n'avait pas encore pu se relever de l'état de ruine où le laissèrent les guerres du xvi<sup>e</sup> siècle. Il n'en est plus ainsi heureusement et plusieurs maisons neuves ou en construction font espérer que bientôt Saint-Père, ainsi que tant d'autres localités du département de l'Yonne, présentera tous les signes du « bien être » désirable dans les campagnes.

Après avoir traversé la Cure sur un pont de pierre (l'ancien était en bois), on prend sur la gauche une rue assez large, mais tortueuse, qui conduit à l'église, édifice important dont nous voudrions pouvoir parler longuement. Mais quant à présent nous rappellerons aux lecteurs de l'Annuaire

déjà en 1843, une description minutieuse en a été donnée. Nous aurons plus tard l'occasion, à l'aide de plans et de dessins nouveaux, de parler de ce curieux monument qui est en voie de restauration, grâce à l'appui accordé par le Conseil général de l'Yonne et de quelques autres ressources.

Un dessin publié dans l'Annuaire de 1843, peut donner une idée de l'ensemble de la façade ou grand portail dominé par une haute et très-remarquable tour ou clocher, l'un des plus élégants non-seulement de l'Yonne, mais encore des départements voisins. La nef et ses bas-côtés formant cinq travées récemment restaurées, présentent un bel ensemble de voûtes ogivales reposant sur des colonnes à chapiteaux à feuilles plates, style du xiii<sup>e</sup> siècle. Le chœur ou sanctuaire est formé de sept arcades ogivales de la même époque, mais qui furent retaillées et amincies à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, époque de la reconstruction d'une partie de l'abside et des cinq chapelles qui en dépendent.

Le grand porche est charmant, mais dans un état déplorable de délabrement, de vétusté et de ruine; il date du xiv<sup>e</sup> siècle, mais fut retouché à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Plusieurs tombeaux intéressants, de nombreuses sculptures et quelques inscriptions devraient être décrits ici. Nous y renonçons dans l'espérance de pouvoir prochainement reparler de cette curieuse église. Nous ne dirons également que peu de mots de l'ancienne église de Saint-Père, située à l'extrémité de la rue principale et dont la nef, qui n'a jamais été voûtée, sert de cimetière paroissial. Cette nef, terminée par une abside ronde, porte tous les caractères des constructions des premières années du xi<sup>e</sup> siècle. Le côté latéral nord date de la période suivante; xii<sup>e</sup> siècle.

La muraille d'enceinte du village longeait l'église, laquelle est en partie enclavée dans des masures. Cette muraille, de même que toutes celles

dont il reste quelques vestiges dans nos villages, ne semble jamais avoir eu beaucoup de force ou d'importance.

M. Moreau avait signalé, en 1836, entre l'oïssy et Saint-Père-lès-Vézelay, une source salée qu'il supposait provenir de dépôts salifères des marnes irrisées; cette source, comblée ou détruite, n'existe plus aujourd'hui.

Du village de Saint-Père, une longue montée, tracée par le flanc d'un vallon, conduit, après 2 kil. de parcours, aux abords de la ville de Vézelay, petite cité bien célèbre et dont un grand nombre d'historiens anciens et contemporains se sont occupés avec prédilection. L'Annuaire de l'Yonne renferme à l'égard de cette même localité plusieurs articles très-importants, soit comme résumés historiques soit comme descriptions archéologiques. La table bibliographique placée en tête de notre article pourra, à cet égard, guider nos lecteurs, car il nous est impossible, dans l'étroite limite que peut nous accorder l'Annuaire, d'aborder de nouveau un sujet aussi considérable. Nous nous bornerons, de même que nous l'avons fait toujours, à indiquer très-brièvement au voyageur « pressé » ce qu'on peut voir de plus intéressant durant quelques minutes d'arrêt. Toutefois, pour rendre notre description plus claire, nous publions un dessin représentant, du côté faisant face au nord, le panorama de la ville entière.

**VÉZELAY**, petite ville, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avallon, située près de la rive gauche de la Cure, sur le sommet d'une montagne; longée par la route impériale d'Avallon à Poitiers (Vienne), par la route départementale d'Auxerre et par la route de Tonnerre à Corbigny (Nièvre).

A 15 kil d'Avallon; 45 kil. d'Auxerre; pop. 1,470 hab. Commerce de

bois, foires importantes, hôtel du Lion d'Or.

Voici provisoirement quelques renseignements géographiques; un résumé historique sera donné plus tard.

Nous admirons encore dans notre département de nombreux vestiges, des voies antiques qui devaient être, durant le moyen âge, les seuls grands chemins traversant nos provinces. Leur magnifique réseau permit à saint Bernard de pouvoir indiquer comme lieu général de réunion la ville de Vézelay, petite cité qui n'avait nulle importance politique ou commerciale, et dont la seule illustration était de posséder une abbaye considérable. Mais la facilité d'y arriver dans toutes les directions possibles dut motiver le choix que fit saint Bernard pour la tenue du célèbre « parlement » où devait être décidé le départ pour la seconde croisade.

Cette petite cité célèbre est située en effet entre Autun et Sens, et à deux heures de distance seulement de la voie gallo-romaine qui réunissait les deux cités antiques; on comptait 24 lieues de Vézelay à Autun, et 29 de Vézelay à Sens.

Ajoutons encore que Vézelay est à 25 lieues de Nevers, à 26 lieues de Dijon, à 11 lieues d'Auxerre et enfin à 28 lieues de Troyes. Toutes ces villes gallo-romaines placent Vézelay au centre réel d'une vaste contrée traversée par de nombreuses chaussées antiques dont les « levées » se reconnaissent encore sur une longue étendue de leur parcours. Ces voies romaines communiquent toutes à celle allant directement de Sens à Autun, et qui passe, ainsi que nous venons de le dire, à deux heures de chemin de la ville où saint Bernard convoqua toute la noblesse de France, le 31 mars 1145; ce fut également dans une petite ville traversée par une voie romaine, Etampes, que cette même noblesse fut appelée de nouveau, le 16 février 1147, pour

régler la marche des croisés. Enfin, c'est encore à Vézelay, pour la seconde fois, que furent réunies en 1187, pour la troisième croisade, les armées de France et d'Angleterre. Ces armées suivirent la grande voie romaine d'Autun par Avallon et Saulieu pour gagner les routes de Marseille et de Gènes.

La ville de Vézelay occupe la ligne de faite d'une haute colline, isolée sur ses versants sud, nord et est, du grand plateau ondulé, couvert de forêts et sillonné de vallons profonds qui borde la rive gauche de la Cure et s'étend jusqu'à la rive droite de l'Yonne. Le côté ouest, le seul facilement accessible, est formé par une étroite colline s'abaissant brusquement au sud et au nord pour se réunir aux deux grands vallons qui eux-mêmes se réunissent à la vallée de la Cure : le premier au village d'Asquins, le second au village de Saint-Père. Le point culminant de la montagne était tout entier occupé par l'église abbatiale de la Madeleine et toutes ses dépendances qui semblent avoir été considérables. Une longue rue, un peu tortueuse et fort rapide de montée, suit la crête de la montagne ; cette rue, dont le pavé irrégulier et raboteux, rendait l'accès difficile, même aux piétons, vient d'être empierrée ou macadamisée et bordée de trottoirs. L'ancien ruisseau tenait le milieu du pavé et ressemblait à un petit torrent durant la saison des pluies. A Vézelay les eaux pluviales sont soigneusement recueillies dans trois grandes citernes publiques, deux réservoirs et un grand nombre de citernes particulières. Ici les eaux de sources sont à longues distances ; l'industrie des habitants, guidée par les moines dès les premiers temps du moyen-âge, a réussi à mitiger ce grave inconvénient.

Nous donnons ici le plan d'ensemble de la ville ; on remarquera la forme allongée de la muraille d'enceinte qui enfermait le quartier bas

et le développement de cette même muraille dans le quartier haut, occupé exclusivement par l'abbaye et ses jardins devenus aujourd'hui, partie promenades publiques, partie jardins ou champs de vigne à divers propriétaires, notamment dans le côté faisant face au nord-ouest, et que notre panorama laisse reconnaître.

Nous croyons devoir donner immédiatement la description de ce panorama pris, ainsi que nous l'avons dit déjà, de l'une des collines qui dominent le village d'Asquins.

Le milieu du dessin est entièrement occupé par la montagne de Vézelay. Au sommet s'élève la grande église abbatiale cachée en partie par l'immense bâtiment, assez laid, du Chapitre. Au-dessous un petit chemin transversal aboutit à la Porte-Sainte-Croix, laquelle se relie à la muraille d'enceinte. A l'extrémité de droite de ces vieux murs se voit la belle Porte-Neuve. Un peu plus haut, à gauche, s'élève la tour de l'Horloge qui est l'ancien clocher de l'église de Saint-Père-le-Haut. A droite est la vieille église de Saint-Etienne, placée à la grande entrée de la ville, puis le faubourg de Saint-Etienne. De la porte Sainte-Croix un chemin, descendant sur la gauche, longe l'enclos de l'ancien couvent de la Cordelle ; le grand chemin partant de la porte Neuve descend en ligne à peu près directe au village d'Asquins (ont l'église et les principaux groupes d'habitations se voient en bas de notre dessin. Au-dessus de l'église d'Asquins on entrevoit celle de Saint-Père-sous-Vézelay et aussi celle de Pierre-Pertuis, dans le lointain. Plus loin on distingue le petit château de Doncey-sur-Cure et le beau château de Bazoches, situé sur le penchant d'une montagne boisée. Les montagnes du haut Morvan, du côté de Lormes, terminent l'horizon.

Remontant à l'église de Vézelay, dont le profil du côté latéral-nord se développe entièrement, on reconnaît à

gauche les grands quinconces plantés sur l'emplacement des dépendances de l'abbaye ; de cette haute et belle terrasse, la vue se développe d'une manière remarquable sur le cours de la Cure.

Maintenant nous allons visiter rapidement les monuments eux-mêmes, en suivant l'ordre d'un itinéraire ou promenade très-courte.

#### MONUMENTS RELIGIEUX.

De la place Saint-Etienne, ou champ de foire, qui était autrefois traversée par un large fossé d'enceinte, on monte à la porte Saint-Etienne, anciennement porte du Barle (enclos fortifié), composée aujourd'hui de deux pilastres carrés, et primitivement défendue par un pont-levis et deux tourelles. On longe immédiatement à droite les murs défigurés de la curieuse église de SAINT-ETIENNE, servant actuellement de halle. C'est un édifice des premiers temps du XIII<sup>e</sup> siècle, d'une grande simplicité et pureté de style à l'intérieur. La nef, voûtée d'une manière remarquable, contraste avec la nudité extérieure de l'édifice.

On commence à « gravir » la grande rue de la ville. Quelques maisons présentent le caractère du XV<sup>e</sup> siècle très-modifié ; on remarque l'entrée des caves nombreuses et profondes qui furent établies dès les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, à en juger par la forme de leurs voûtes d'arête reposant sur des piliers ou des colonnes ; plusieurs de ces caves sont à deux étages.

La tour carrée de l'horloge est le clocher de l'ancienne église de Saint-Père-le-Haut ; l'emplacement de la nef est transformé en place publique. Dès le XII<sup>e</sup> siècle il est question de cette église ; le clocher actuel est peu ancien. Il semble ne dater que du XVII<sup>e</sup> siècle ; une inscription porte qu'il a été restauré en 1859.

Après une « raide montée » la pente s'adoucit enfin et bientôt on arrive

à la place irrégulière qui précède la grande façade de l'église de la Madeleine. L'Annuaire de 1851 a publié un dessin représentant cette curieuse et étrange façade dont la restauration est complète maintenant. Notre dessin remplacera une description nouvelle ; cette description d'ailleurs se trouve dans le même recueil, années 1841 1842, 1843 et 1845.

D'autres dessins accompagnent l'histoire de l'abbaye de Vézelay publiée dans le même recueil ; nous y renvoyons le lecteur provisoirement. C'est de même d'une manière provisoire, que nous allons indiquer brièvement les dates de constructions telles que les études archéologiques permettent de les fixer à peu près. Les documents écrits manquent ; c'est en lisant avec une attention minutieuse les annales de l'abbaye qu'il est possible de baser quelques observations sur les époques où il fut possible aux abbés de Vézelay de construire un édifice aussi considérable et qui aujourd'hui plus que jamais provoque un sentiment profond et durable d'admiration. En étudiant cette immense église sans la connaissance parfaite des documents historiques qui concernent la chronologie des premiers abbés, on peut fortement s'égarer dans l'appréciation de l'époque des constructions qui, ici, semblent être antérieures de plusieurs années aux constructions analogues et dont l'âge archéologique a été généralement admis pour les écoles architecturales de la Bourgogne et de l'île de France ou France centrale. Ces deux styles sont en présence à Vézelay et tous deux possèdent les qualités ou les beautés de leur type. Toutefois c'est le type bourguignon qui domine ; c'est l'art architectural de l'ordre de Cluny dans toute sa sévérité de forme et sa richesse d'ornementation.

Nous ne sommes que dessinateur et c'est à ce seul titre que nous allons

indiquer quelques dates archéologiques plutôt qu'historiques.

La partie la plus ancienne, évidemment, de l'église de la Madeleine de Vézelay est la grande nef et ses bas-côtés. On peut indiquer les premières années du XII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire la période de 1110 à 1130. Immédiatement se place la construction de la grande façade primitive, celle qui est enclavée dans l'église dite des Pèlerins, et dont les sculptures, notamment celles du portail central, sont célèbres. L'Annuaire de 1842 en a publié une esquisse. Selon nous ce magnifique portail ne dut pas rester plus d'une vingtaine d'années exposé aux intempéries des saisons. Ce serait vers l'époque de 1150 qu'aurait été construit, à « 12 toises » en avant une nouvelle façade qu'on se borna simplement à « appuyer » contre la première qui, alors, devenait façade intérieure. L'espace compris entre ces deux façades est désigné sous les divers noms de église des Pèlerins, des Pénitents, des Catéchumènes, etc. C'est une construction d'une remarquable beauté et d'une rare importance et que nul dessin ou plan ne peut bien faire comprendre.

Un dessin au contraire, en ce qui concerne la partie extérieure de cette église, ou grand porche, permet de reconnaître la disposition primitive de la façade construite vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Ce dessin a été donné par l'Annuaire en 1851. Il suffira de l'étudier un peu pour se rendre compte des nombreuses arcatures plein-cintre qui décoraient le haut de la façade avant qu'on ne les détruisit en partie pour établir une immense fenêtre ogivale divisée en cinq parties et surmontée d'un grand pignon de forme ogivale également. C'est au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, croyons-nous, que cette fenêtre aurait été établie. Une autre opinion l'attribuerait à la fin du XIII<sup>e</sup>. La hauteur totale de ce pi-

gnon est de 27 mètres 50 cent., au-dessus du grand escalier. La hauteur de la tour, du sol à la plate-forme, est de 37 mètres 50 cent. (Voir la description donnée par M. Quantin, Annuaire de 1851.)

L'ensemble grandiose et si sévèrement monumental de l'intérieur de la grande nef et ses deux bas-côtés voûtés en plein-cintre, produit une impression profonde sur tous les visiteurs, même ceux que leurs travaux éloignent des études archéologiques. Cette nef, qui présente l'un des exemples les plus considérables et les plus imposants de l'architecture romane, se terminait primitivement par une abside du même temps, mais qui fut démolie pour être agrandie et développée telle qu'on la voit maintenant. Cette reconstruction semble dater des premiers temps du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de la période la plus brillante du style ogival; 1220 à 1230. Ce n'est plus le style bourguignon, mais bien celui du centre de la France et des provinces du nord et de l'est. La hauteur des voûtes ogivales est de 22 mètres 10 cent. L'Annuaire en a donné une description détaillée.

La salle du chapitre, qui, elle aussi, a été restaurée avec le plus grand soin, mérite d'être signalée pour la beauté de ses voûtes et l'élégance de ses grands chapiteaux richement sculptés; fin du XII<sup>e</sup> siècle. La galerie nouvelle qui conduit à cette salle et aussi à la sacristie qui lui est contiguë, est très-digne d'attention. Nous signalons également les chapelles souterraines, ou grandes cryptes, établies sous le chœur; la construction repose sur le massif même de roche de la montagne, ces grands bancs de roches sont mis à nu et servent de dallage.

Il nous reste encore à parler des galeries-hautes, vastes et belles salles qu'on visite rarement excepté celle qui surmonte les arcades de l'église des Pénitents et dans laquelle on a

réuni avec ordre tous les fragments un peu importants de sculptures provenant de l'église tout entière. C'est une curieuse collection à examiner: mais c'est de là surtout que les visiteurs aiment à contempler et admirer toute la perspective de la grande nef et du chœur. L'effet si imposant de ce magnifique monument se développe tout entier. Un autre point de vue, fort apprécié également, est celui dont on jouit de la plate-forme de la grande tour. Le panorama est complet et s'étend sur une vaste étendue des départements de l'Yonne et de la Nièvre. On peut facilement découvrir les montagnes boisées du haut Morvan et la direction des vallées de la Cure, du Cousin, de l'Yonne, de l'Armançon, etc. Nous ne songeons nullement à décrire un semblable panorama malgré l'intérêt qu'il présente comme aspect pittoresque; nous ne pouvons pas même indiquer sommairement les noms des villages qu'on découvre de tous côtés. Une étude topographique plus intéressante serait celle de la ville elle-même et surtout de l'emplacement autrefois occupé par les vastes bâtiments qui constituaient l'abbaye de Vézelay. De tous ces bâtiments claustraux il ne reste rien que des débris ou des fondations seulement, notamment au côté sud de la nef et dans l'emplacement de plusieurs petits jardins et même de champs de vigne. Toutefois nous espérons pouvoir assez prochainement réunir de curieux dessins représentant l'ancienne abbaye; nous en publierons une copie. Le petit plan qui accompagne la description provisoire que nous venons de donner peut, quant à présent, indiquer l'ensemble général du terrain que les bâtiments occupaient autrefois. Le périmètre de la muraille d'enceinte est encore complet; il ne manque que la grande muraille de clôture qui séparait l'abbaye du quartier-haut de la ville. Une porte fortifiée, cela n'est pas

douteux, se reliant aux autres fortifications, et à laquelle aboutissait la Grande-Rue de la ville, complétait le système de défense usité durant le moyen-âge et la renaissance à l'égard des établissements religieux importants.

Malgré la nécessité d'abrégier notre aperçu descriptif il est impossible de ne pas parler des citernes de l'abbaye. Ces citernes, d'une utilité incontestable, sont toutes creusées dans le massif rocheux de la montagne. Les plus considérables sont établies au centre de l'ancien préau du cloître, c'est-à-dire vers le milieu de la place nue et déserte qui longe le côté sud de la grande nef. Cette construction, qui date de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, a 16 mètres 85 c. de longueur, 6 mètres 30 c. de largeur et 3 mètres 60 cent. de hauteur ou profondeur et se compose de voûtes d'arêtes en moellons soutenues par des piliers en pierre de taille de forme carrée. Les eaux pluviales tombant sur les toitures plates de l'église, et autrefois de tous les bâtiments claustraux, sont encore soigneusement recueillies dans cette citerne qui n'a jamais cessé d'être utilisée.

Remarquons immédiatement que les vastes toitures de l'église de la Madeleine sont à l'italienne, c'est-à-dire assez plates de forme et recouvertes de tuiles creuses. Le panorama que nous donnons peut laisser reconnaître cette forme de toiture qui n'est plus usitée dans nos contrées, laquelle a l'avantage de ne pas donner prise aux vents violents. Il est probable que les autres bâtiments de l'abbaye étaient recouverts de la même manière, peu coûteuse d'entretien et facile à réparer.

Provisoirement, nous aimons à le penser, l'entrée de l'église est interdite par le grand portail ou grand porche, connu vulgairement sous le nom de *église des pèlerins* ou des *catéchumènes*. Cette partie si importante de l'édifice et en réalité la plus

intéressante à visiter est fermée au public. Les portes sont closes et ne peuvent s'ouvrir pour le simple curieux, comme pour l'archéologue, qu'avec la permission d'un gardien ou surveillant, seul autorisé à accompagner les visiteurs. Nous n'avons jamais rencontré en France, qu'à l'église de Vézelay, une semblable restriction.

C'est par une petite porte, établie dans le bas-côté sud de la grande nef, qu'on entre dans la partie de l'église laissée au culte ; c'est là, quant à présent, l'unique entrée libre de cette vaste et imposante construction religieuse, l'une des plus anciennes de l'Europe, et bien certainement aussi l'une des plus célèbres, enfin à la restauration de laquelle l'Etat vient de dépenser une somme très-considérable.

L'un des bâtiments les plus importants était assurément le logis ou palais abbatial ; il n'en reste plus trace. Voici, à cet égard, ce qu'en dit l'abbé Martin, dans son histoire de Vézelay, ouvrage écrit un peu naïvement, peut-être, mais plein de faits et de recherches locales qu'on trouverait difficilement ailleurs :

« Le palais abbatial (dit M. l'abbé Martin), ou ancien château des abbés, fut détruit par l'abbé Bertier. Ce château, tout gothique qu'il était, avait beaucoup plus d'apparence et de majesté que celui par lequel cet abbé le remplaça en 1762. On y admirait particulièrement la salle du concile ou parlement, tenu en 1145, auquel présida saint Bernard. Cette salle, d'une vaste étendue, présentait encore des restes de peintures à fresque et de vitraux dans les croisées représentant, disait-on, les principaux personnages de cette illustre assemblée. Le nouveau château, beaucoup plus petit, mais bâti dans le goût du temps, fut vendu dans la révolution et entièrement démoli. La ville en ayant acheté l'emplace-

ment, y pratiqua des promenades qui sont aujourd'hui publiques. »

Ces promenades, dont notre panorama laisse entrevoir le profil et les grands ombrages, sont plantées à la française et disposées en terrasses se communiquant par de larges escaliers. Aujourd'hui encore malgré leur état de délabrement et la masse considérable de décombres qui les recouvrent, on peut en reconnaître la beauté primitive.

A diverses époques, assez récentes, lorsqu'on ouvrit des routes ou des chemins publics au travers des anciens jardins on ne sembla nullement s'être préoccupé des effets pittoresques à ménager. Les nombreux et affreux tas de matériaux de démolition qui encombrèrent les anciennes pelouses, éloignent et attristent les visiteurs.

De la porte Sainte-Croix, il suffit de deux minutes pour descendre au couvent de la CORDELLE. Nous engageons les touristes à ne pas se laisser arrêter par l'apparence misérable des bâtiments qui restent debout et que de grands noyers ombragent. Un souvenir historique se rattache à l'emplacement de ces pauvres bâtiments dont l'Annuaire a retracé les diverses causes de destruction. Le couvent de la Cordelle, ruiné et reconstruit plusieurs fois, offre une série lamentable de vicissitudes qui ont été relatées avec détail par MM. Flandin et Baudiau (voir le Bul. Bibl.).

Nous nous bornerons à citer ici un document extrait de l'ouvrage de M. Flandin, et qui résume exactement les événements historiques développés d'une manière remarquable par M. Cherest. Voici ce document :

« ..... en l'honneur de laquelle « sainte croysée (croisade de 1145), « et en mémoire de cette sainte assemblée l'évesque de Mersailles « (Marseille), fonda, au lieu et en la « place ou feust faite la prédication « par le glorieux abbé monseigneur « saint Bernard, une esglise de

« sainte croix au pendant du Tertre  
 « souz Vézelay, qu'estoit le champ  
 « la ou feurent present et bailles les  
 « saintes croix, tenant icelluy parle-  
 « ment entre Aquier et ledit Vézelay,  
 « en laquelle esglise de sainte croix  
 « a fait nostre seigneur depuis  
 « maintz grands miracles. Laquelle  
 « esglise print lors son commence-  
 « ment courant l'an de nostre sel-  
 « gneur mil cent quarante et cinq,  
 « et puis après l'espace d'environ oc-  
 « tante et sept ans, corant lors mil  
 « deux cens trente et deux, feust la  
 « dite esglise ou chapelle de sainte  
 « croix baille aux religieux de mon-  
 « seigneur saint François..... »

Extrait d'une pièce manuscrite ré-  
 mise en 1775 au comte de Chastellux  
 par le gardien du couvent.

Cette église, désignée depuis sous le  
 nom de chapellesaint Flacre, subsiste  
 encore ; elle présente, en plan, une  
 forme à peu près carrée de 7<sup>m</sup> 50 de  
 largeur. La voûte est en berceau ogi-  
 val et s'appuie sur des murs décorés  
 d'arcatures plein cintre reposant sur  
 des colonnes élégantes ou de simples  
 consoles. Le profil des moulures est  
 d'une très grande pureté et habileté  
 d'exécution. Une petite chapelle absi-  
 dale est murée; sa voûte est défoncée.  
 Diverses parties de ce curieux édifice  
 montrent encore les traces des incen-  
 dies qui, plusieurs fois, ont dévasté  
 le couvent de la Cordelle. Aujourd'hui  
 les ronces et les épines remplacent  
 les monceaux de cendres. Tout ici  
 n'est que ruines et débris.

Au-dessous de la chapelle de Saint-  
 Flacre règne un assez large caveau  
 dont l'entrée était de plain-pied avec  
 le sol primitif modifié dans sa pente  
 générale par l'établissement de plu-  
 sieurs terrasses occupées aujourd'hui  
 par des plates-bandes potagères.

D'autres caveaux sont en partie  
 effondrés.

#### MONUMENTS MILITAIRES.

Dans le but d'abrégier notre descrip-

tion et pourtant de bien faire com-  
 prendre la disposition des différents  
 monuments de Vézelay nous donnons  
 un petit plan de la ville qui permettra  
 d'en reconnaître d'un coup d'œil la  
 configuration. Cette configuration est  
 motivée d'une manière absolue par la  
 forme même du sommet de la mon-  
 tagne. La muraille d'enceinte suit, à  
 peu près de niveau, le contour du ter-  
 rain. Cette muraille fortifiée qui, du-  
 rant la période du moyen-âge et sur-  
 tout lors des guerres religieuses du  
 xvi<sup>e</sup> siècle, eut si souvent à soutenir  
 de rudes assauts, ne présente plus que  
 des ruines. Ce ne sont plus que de  
 longs pans de murailles séparés par  
 de larges brèches ou quelques trouées  
 faites récemment. Du côté du sud un  
 chemin étroit, du côté du nord une  
 assez large allée de promenade plan-  
 tée en 1774, permettent de suivre  
 tout le périmètre de la muraille dé-  
 fensive construite çà et là avec soin,  
 notamment les parties les plus an-  
 ciennes, presque partout à la hâte ou  
 sans solidité. Par le fait même de la  
 position des murs - au sommet d'une  
 pente très forte, on négligea de les  
 établir sur de bonnes fondations ;  
 celles-ci sont à fleur de sol sur une  
 grande partie de leur étendue. Les  
 murailles n'ont pas été non plus pri-  
 mitivement renforcées par des tours.  
 Les cinq seules tours qui subsistent  
 ne datent que du temps de Louis XII,  
 c'est-à-dire de la fin du xv<sup>e</sup> siècle au  
 plus tôt. S'il y eut d'autres tours il  
 n'en reste plus de traces et l'examen  
 des murailles amène à penser qu'un  
 simple chemin de ronde bordé d'un  
 parapet a suffi à la défense des murs  
 qui, du côté de la ville, soutenaient  
 une masse considérable de terre. Il  
 ne faut donc pas chercher dans la  
 vieille muraille d'enceinte de l'abbaye  
 les créneaux, machicoulis, merlons,  
 archières, etc., qui couronnent d'une  
 manière si pittoresque les fortifica-  
 tions du moyen-âge.

Nous donnons un dessin représen-  
 tant la belle porte Neuve, construite

dès les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, à en juger par ses détails d'ornementation; l'ensemble de cette construction militaire est imposant et les autres villes de notre département n'ont rien conservé de semblable.

Quelques minutes suffi-ent pour se rendre de la Porte-Neuve à la porte Sainte-Croix en suivant la promenade dite de la Tour-Rouge. On passe à la base de deux tourelles du même temps (XVI<sup>e</sup> siècle), avant d'arriver à une belle et haute muraille habilement construite et qui précède la porte Sainte-Croix, ainsi nommée par suite du voisinage de l'église Sainte-Croix dont nous avons parlé précédemment. Cette porte, qui est antérieure à l'invention des ponts-levis, semble dater du XIII<sup>e</sup> siècle; elle n'a rien conservé de son couronnement; à peine voit-on les rainures ou les coulisses de la herse.

C'est directement à cette porte, délaissée maintenant, qu'aboutissait le grand chemin venant d'Auxerre par Mailly-la-Ville et Montillot. Afin d'adoucir la pente de la montée on fit une nouvelle route se dirigeant vers la Porte-Neuve. La pente de ce nouveau chemin fut, à son tour, trouvée trop forte et tout récemment on traça par le flanc méridional de la montagne, c'est-à-dire en contournant toute la ville, une route à pente douce qu'on pourra monter en « trottant. »

Des amas considérables de matériaux provenant de démolitions encombrant depuis quelque temps les abords de la belle promenade de l'abbaye. De ce côté les murs d'enceinte ont disparu pour faire place à de nouveaux passages encore peu fréquentés, à en juger par les mauvaises herbes qui les recouvrent.

La butte sur laquelle est bâti Vézelay appartient tout entière aux différentes assises de la Grande Oolite. Vers la base, du côté de Saint-Père, se montrent encore quelques unes des couches du lias et au-dessus les calcaires de l'oolite inférieure avec

débris de Pentacrinites et radioles de *Cidaris Courtaudina*, mais cet ensemble est promptement recouvert par les calcaires oolitiques subschistoïdes, plus ou moins marneux de la grande oolite que caractérisent les Pholadomyes, les Panopées, les Mytilus, les Ammonites. Du côté opposé, en descendant la route de Vézelay à Clamecy, la succession des couches oolitiques est plus apparente encore. Inférieurement aux calcaires compactes et résistants, qui constituent le sommet de la montagne, on voit se développer des calcaires argileux très-riches en Pholadomyes et qui renferment notamment le *Pholadomya Vezelayi*. Au pied de la montagne, d'anciennes carrières, aujourd'hui abandonnées, ont été exploitées dans la partie inférieure de cette assise. Les couches sont plus compactes, moins marneuses; les Pholadomyes n'apparaissent pas encore; les fossiles, assez rares, se bornent à quelques Ammonites, à des Pinnes et à des moules. A un kilomètre environ se présente de nouveau la partie supérieure, bien plus riche en fossiles, puis au-dessus, en stratification concordante, la Grande Oolite proprement dite, formée d'un calcaire peu résistant, d'apparence schisteuse, et qui passe insensiblement à un calcaire compacte et fortement oolitique. Ces différentes assises affleurent sur le bord de la route de Vézelay à Clamecy, et il est facile d'en étudier la nature et d'en saisir la superposition.

Nous bornerons ici, quant à présent, notre description de Vézelay.

**EXCURSION A LA MALADERIE.** On suit, en sortant de Vézelay, l'ancien grand chemin conduisant à Lormes par Neuf-Fontaines (Nièvre). Une pente brusque et rapide descend au fond d'un étroit et tortueux vallon arrosé par un petit cours d'eau utilisé par l'abbaye de Vézelay pour l'établissement de plusieurs étangs assez considérables. Du hameau et moulin des

**GRANDS JARDINS** on monte le versant opposé du vallon en laissant le hameau de l'ETANG un peu à droite; bientôt on arrive vis-à-vis d'une ferme isolée, bâtie sur le penchant d'une colline couverte de bois. C'est ici la MALADERIE, fondée au XIII<sup>e</sup> siècle. On y voit les ruines d'une grande chapelle, mais surtout une vaste salle souterraine voûtée, soutenue par quatre belles colonnes isolées à grands chapiteaux largement profilés. De forme carrée cette salle qui a plus de 15 mètres de largeur est taillée à moitié dans le massif rocheux de la montagne. D'autres caves subsistent encore, mais l'entrée est murée depuis longues années. De la Maladerie on découvre parfaitement Vézelay.

En quittant le faubourg Saint-Etienne de Vézelay, la route conduisant à Clamecy descend par une longue pente sinueuse vers le fond d'un vallon sec, dominé bientôt par les grands bois de la Ville et des Ferrières qu'on traverse en ligne ondulée. A la sortie des bois la route contourne un nouveau vallon et bientôt après arrive à

**CHAMOUX**, village du canton de Vézelay, situé dans une vallée. A 8 kil. de Vézelay; pop. 415 hab.

Chamoux est bâti aux abords d'une belle source donnant naissance à un petit cours d'eau allant se jeter dans l'Yonne à CHATEL-CENSOIR (Annuaire de 1854).

L'église, reconstruite récemment dans le style toscan, est adossée à un clocher refait vers 1815. L'ancienne église datait du XII<sup>e</sup> siècle. A 2 kil. au-delà de Chamoux, la route pénètre de nouveau au milieu des bois et passe du département de l'Yonne dans celui de la Nièvre. Sur cette route, mais seulement à 1 kil. de Chamoux, vient s'embrancher la route départementale n° 20 d'Auxerre à Vézelay.

Nous allons suivre cette route jusqu'au village d'Asnières, laquelle

traverse le hameau important de CRAY, situé près du ruisseau de Chamoux, sur le versant d'une colline. Au-delà de Cray, qu'un bon chemin relie à la route de Clamecy, on longe une colline boisée avant d'arriver à

**ASNIÈRES**, village du canton de Vézelay, situé dans une vallée et sur le sommet d'une colline. A 9 kil. de Vézelay; pop. 670 hab.

Le ruisseau de Chamoux et une belle fontaine alimentent ce village, divisé en deux groupes principaux.

L'église, construite au sommet d'une pente très-rapide, n'est pas ancienne; le portail seul date des premières années du XIII<sup>e</sup> siècle; il est précédé d'un porche au-dessus duquel s'élève le clocher. Le chœur et une chapelle sont voûtés en pierre; style de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. On remarque quelques statues en pierre portant les dates de 1707 et 1709.

La petite route de Chamoux à Châtel-Censoir nous montre, dans la vallée, un magnifique développement des couches supérieures du calcaire blanc jaunâtre. Les travaux exécutés pour la confection de la route les ont mises à découvert sur une longueur de plus de deux kilomètres. En quelques heures on peut y faire une ample moisson de fossiles: avec le *Pholadomya Vezelayi* qui est l'espèce dominante; on rencontre des *Panopées*, des *Anatines*, des *Céromyces*, des *Mytilus*, des *Peignes*, des *Limes*, des *Hultras*, des *Arches*, des *Trigones*, des *Térébratules*, de curieux *Gastéropodes*, des *Nautiles*, des *Ammonites*, des *Crustacés* et des *Echinides*. La plupart des genres de fossiles qu'on trouve dans cette couche caractérisent de nos jours les stations vaseuses, et leur réunion dans ce terrain s'explique par la nature marneuse des couches qui les renferment: toutes les *Pholadomyes* et les *Panopées*, légèrement inclinées, le tube en haut, sont encore dans la position où elles ont vécu. Les couches supérieures de

la Grande Oolite couronnent les plateaux qui entourent Asnières ; certaines assises renferment des plaquettes calcaréo-siliceuses très riches en Echinodermes. Nous y avons recueilli des *Echinobrissus* (*Echin. clunicularis*), des *Pygurus* (*P. Michellini*), des Acrosalenies et plusieurs autres espèces qui nous paraissent nouvelles ; on y rencontre également des Astéries et des Ophiures, mais elles sont beaucoup plus rares. Ces fossiles sont toujours à l'état de moules internes, seulement ils ont laissé dans la silice qui les empâte l'empreinte délicate de leur test.

Une bonne route, très-récemment construite, conduit directement d'Asnières à Vézelay par le hameau des Bois-de-la-Madeleine, localité assez isolée et encore un peu chétive d'apparence, située près d'une petite source. A peu de distance de cette fontaine on remarque un grand monticule formé de scories, ainsi qu'on en rencontre si souvent dans le Gâtinais et la Puisaie.

Le pays est très-boisé et forme la ligne de partage des eaux se rendant, à l'est dans la vallée de la Cure, à l'ouest dans la vallée de l'Yonne.

#### ROUTE D'AVALLON A VÉZELAY, PAR BLANNAY.

Excepté durant la longueur de quelques centaines de mètres, la route que nous allons décrire est celle d'Avallon à Auxerre par les vallées du Cousin et de la Cure, décrite sommairement dans l'Annuaire de 1850. L'itinéraire que nous suivons emprunte cette même route sur une longueur de 11 kil., c'est-à-dire entre Avallon et Blannay, village dont nous parlons, page 247, en décrivant la route d'Auxerre à Vézelay.

En quittant Avallon, qui a été décrit spécialement en 1862, on traverse une contrée élevée un peu monotone d'aspect, malgré sa fertilité. A peu de distance, à gauche, on entrevoit au milieu de massifs d'arbres le hameau important de CHAMPIEN, situé sur le haut d'un pli de terrain et près du point de départ d'un étroit vallon arrosé par un petit cours d'eau allant se jeter dans le Cousin, rivière fortement encaissée et dominée sur la rive droite par la pente rocheuse d'une colline qui décrit une forte courbe présentant l'aspect d'un vaste amphithéâtre.

Au hameau de Champien, qui fut incendié en 1754, on remarquait, dit l'abbé Courtépée, les restes d'un vieux château sur un tertre. La cha-

pelle rurale de Saint-Eloy, détruite également, se voyait dans le petit vallon dont nous venons de parler et qui nous conduit directement au Vault-de-Lugny, localité importante dans l'histoire locale, durant la période des guerres religieuses du xv<sup>e</sup> siècle ; elle a été l'objet de recherches intéressantes par M. Ernest Petit, de Vausse.

**VAULT-DE-LUGNY**, beau village du canton d'Avallon, situé dans la vallée du Cousin, à 7 kil. d'Avallon, pop. 760 hab.

Ce village, nommé quelque fois Vaux-de-Lugny, est entouré à l'est, au sud et à l'ouest par le Cousin, qui par un brusque contour enferme et défend la plus grande partie de l'agglomération des maisons. L'église située en dehors de cette enceinte naturelle s'élève à l'extrémité ouest du village près d'un vieux pont de quatre arches en pierre, auquel aboutit un bon chemin se reliant à la grande route d'Avallon.

L'église, construction du xv<sup>e</sup> siècle, n'est pas dépourvue d'intérêt. La nef est large et bien voûtée ainsi que les bas-côtés. Quelques détails de sculptures présentent de l'élégance, notam-

ment au grand portail ouest. Du côté sud le porche ogival est détruit ; vis-à-vis de cette entrée, dans une petite chapelle dédiée à Saint-Roch, du côté nord de l'église on lit sur une pierre l'inscription suivante :

L'AN V° XXXVIII (1538), JEHAN ROLEY A FAIT FAIRE CETTE CHAPELLE EN L'HONNEUR DE DIEU ET DE NOTRE-DAME ET DE SAINT-GERMAIN ET DES SAINTS ET SAINTES QUI SONT DANS CESTE CHAPELLE PRIES DIEU POUR LES TRÉPASSÉS.

La famille Roley ou Rolley dont il est ici question, était autrefois l'une des plus anciennes et des plus riches de la contrée. La sœur Saint-Augustin, aux Ursulines d'Avallon, est la dernière descendante, à la treizième génération, de cette famille.

Nous parlons de la belle montagne de Montmartre à l'article de Domécy-sur-le-Vault.

Un bon chemin côtoyant la rive gauche du Cousin longe bientôt les fossés d'enceinte d'un très-ancien château bâti au confluent, dans le Cousin, d'un petit cours d'eau prenant sa source principale dans les bois de Cérée, lesquels sont traversés par la route de Vézelay à Quarré-les-Tombes, dont nous parlons Annuaire de 1862.

Le château du Vault-de-Lugny est encore une importante habitation dont le corps de logis principal date de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

Une haute muraille, défendue par des tours, renfermait une vaste cour, aujourd'hui en partie transformée en jardin d'agrément, ombragé par de magnifiques platanes et décorés de massifs de fleurs et d'arbustes. Quelques travaux de restauration commencent à rendre aux tourelles leur ancien caractère, notamment à la grande tour, appelée autrefois Belle-Place, et simplement, le Colombier maintenant. Cette belle construction féodale fut édifiée avec un soin tout particulier vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, à en juger par l'appareil et

quelques détails d'ornementation. Voici l'ensemble des distributions intérieures. Au rez-de-chaussée, un caveau et une salle basse voûtés en berceau. Un escalier extérieur conduit à la grande salle du premier étage voûtée en ogive et dans laquelle fut établie, en 1736, une chapelle dédiée à saint Pierre. Au dessus une autre salle, dont le plancher est formé de belles solives ; enfin l'étage des combles, autrefois crénelé, et occupé par un colombier. Une tourelle en encorbellement renferme l'escalier. On voit aussi une barbacanne ou assommoir placée au-dessus de l'entrée. Une barbacanne semblable se voit encore et commandait de l'autre côté le chemin de ronde, démoli en grande partie. Ce vaste château fut démantelé, dit Courtépée, en 1478, par ordre de Louis XI. On n'épargna que la belle tour dont nous venons de parler et qui, ainsi que tout le château, aurait été bâtie par la famille de Jaucourt, qui posséda pendant quatre siècles la terre du Vault-de-Lugny. Le dernier du nom, Jacques-Anne, mort en 1774, la vendit en 1773 à M. Germain de Montmien qui la revendit au comte de Crillon en 1776. Elle appartient aujourd'hui à Mme veuve Jordan.

On peut étudier, aux environs du Vault-de-Lugny, de belles roches d'Arkose. C'est près de cette commune, au lieu dit La Chapelle Saint-Eloy, que M. Roset mentionne plusieurs veines de silice qui semblent passer du granit dans les roches siliceuses. L'une d'elles a plus d'un mètre d'épaisseur, elle se subdivise dans le silice en une multitude de veinules et s'y perd insensiblement. A leur partie supérieure, les roches siliceuses, en contact avec les Lumachelles, renferment du calcaire. Au-dessus des arkoses se montrent successivement les différents étages du Lias, et enfin les calcaires à entroques qu'on exploite, sur plusieurs points, comme pierre à bâtir.

Il existait autrefois dans la com-

mune de Vault-de-Lugny, sur la rive droite de la rivière, une source salée aujourd'hui détruite, et qui, comme celle de Saint-Père, provenait des marnes irrisées.

Un bon chemin conduit en quelques minutes à Pontaubert, village dont nous parlons plus loin. Nous reprenons la grande route qui, à peu de distance en avant du hameau de Valloux, après avoir laissé à gauche le hameau important de Vermoiron, où l'on remarque une vieille croix de pierre, traverse le ru ou ruisseau de Bouchain, petit cours d'eau prenant sa source près du village d'Etaules et venant se jeter dans le Cousin, entre Valloux et Vermoiron.

Si on remonte le cours du Bouchain ou Bouchat, nom d'un village autrefois considérable, mais détruit dès le **xv<sup>e</sup>** siècle, on remarque sur la droite d'assez belles prairies, après avoir dépassé l'ancien grand chemin de Sermisselles à Avallon,

**ANNÉOT**, village du canton d'Avallon, situé dans une vallée fertile, à 5 kil. d'Avallon. Pop. 70 hab.

Annéot, autrefois Agnay, est un village fort ancien qui fut donné par la reine Brunehaut à l'abbé de Saint-Martin d'Autun. On y remarque une maison de campagne assez importante (**xvi<sup>e</sup>** siècle) et près de là une maison datant du **xv<sup>e</sup>** siècle dépendant, dit-on, d'une léproserie bâtie à la fin du **xii<sup>e</sup>** siècle par les paroisses de Bouchat, d'Annav-la-Côte et d'Annéot.

L'église offre quelq'intérêt; on y voit un portail en plein-cintre à colonnettes et dont le tympan renferme un bas relief: le couronnement de la Vierge; style du milieu du **xii<sup>e</sup>** siècle. Au-dessus de l'abside, qui date de la même époque, s'élève un clocher assez rare dans nos contrées. C'est un pignon étroit, très élevé au-dessus du toit et percée de deux arcades qui renferment les cloches. La nef et ses bas-côtés sont voûtés en pierre à ner-

vures ogivales de la fin du **xv<sup>e</sup>** siècle. Le chœur et le sanctuaire voûtés en berceau ogival renferment deux grandes dalles tumulaires, sur lesquelles on reconnaît le dessin, au trait, de deux personnages. Deux longues inscriptions bordent les pierres, qui malheureusement sont tellement couvertes de boue et de moisissures, qu'il nous a été impossible de les lire [style du **xv<sup>e</sup>** siècle].

Un bon chemin, venant d'Avallon, traverse ce village, qui semble peu fortuné, et monte par une pente rapide le flanc d'une haute colline d'où la vue s'étend sur une vaste étendue des environs d'Avallon; puis arrive, après avoir traversé un territoire occupé par un riche vignoble, à

**THAROT**, assez beau village du canton d'Avallon, situé sur une colline très-élevée. A 6 kil. d'Avallon. Pop. 205 hab.

Ce village occupe le sommet d'un pli de terrain dépendant du grand plateau ondulé qui s'étend au nord d'Avallon et dont les pentes exposées au midi sont recouvertes de vignes.

Tharot est un très-ancien village; il était autrefois fermé de murs et possédait un manoir seigneurial dont il reste quelques corps de bâtiments appuyés à des tourelles rondes datant du **xv<sup>e</sup>** siècle. Vis-à-vis s'élève l'église, petite construction de la même époque, voûtée en pierre, à nervures ogivales. On remarque seulement une piscine de la renaissance; le reste offre peu d'intérêt.

Au nord du village, près du chemin conduisant à GIROLLES-LES-FORGES, on exploite, encore, dans les couches schisteuses de la Grande Oolite, sur le sommet le plus élevé de la colline, les bancs de pierre mince connue sous le nom de laves et qu'on utilise comme toiture ou couverture pour toutes les habitations de la contrée. L'ensemble de ces vastes carrières offre quelques jolis effets pittoresques.

Un petit chemin, traversant un vaste et beau vignoble, conduit à

**ANNAY-LA-CÔTE**, beau et grand village du canton d'Avallon, situé sur le penchant d'une haute colline, célèbre dans l'Avallonnais par la qualité du vignoble qui en recouvre les pentes. Popul. 455 habit. A 6 kil. d'Avallon.

« Ce village ancien, dit Courtépée, fermé de murs épais avec trois portes, fut attaqué par les Ligueurs à coups de canon, pour s'être moqué ouvertement de la « Sainte-Union » et mis à feu et à sang par les capitaines Jaulges et Villeret de la Bussière en 1592. »

Quoique situé sur un point très-élevé, Annay-la-Côte a l'immense avantage d'être alimenté par de belles eaux vives venant du plateau supérieur dominant de 190 mètres le cours du Cousin à Valloux.

Il ne reste rien des murs d'enceinte, mais l'église présente un aspect assez intéressant. Elle date de différentes périodes appartenant au xv<sup>e</sup> siècle. Voûtée en pierre à nervures ogivales, on y remarque notamment de belles boiseries, style Louis XV, et quelques grandes dalles tumulaires. Le clocher est une haute tour carrée à larges contreforts. A la base de l'un de ceux-ci, on voit une petite niche décorée d'un écusson aux armes de France (xv<sup>e</sup> siècle).

Le surnom d'Annay-la-Côte est parfaitement motivé par la configuration du sol. Annay est en effet adossé à une très-haute colline se détachant du grand plateau ondulé qui domine Avallon au nord et que traverse la vieille route allant à Auxerre, par Lucy-Le-Bois, localité dont nous parlerons en décrivant la route de Tonnerre à Avallon. Du sommet de cette colline élevée de 338 mètres, on découvre tous les environs d'Avallon et la ville elle-même, qui semble bâtie vers l'extrémité d'une vaste plaine à la base des montagnes boisées du

Morvan. La vallée profonde, escarpée et si pittoresque du Cousin, ne peut pas être soupçonnée. La vue se développe sans obstacle sur un vaste territoire qui présente deux aspects bien tranchés et dont le contraste frappe les yeux les moins attentifs : en avant d'Avallon, des vignes, des champs magnifiques de culture ; au-delà d'Avallon, au contraire, d'immenses bois, des vallées profondes et de hautes montagnes. Riche et curieuse contrée où le géologue plutôt que l'archéologue peut faire d'intéressantes excursions. (Voir l'Ann. de 1862, p. 201).

La route au-delà de Valloux traverse un petit vallon qui s'ouvre sur la droite ; si on remonte le cours du petit ruisseau qui arrose ce vallon, assez pittoresque, on traverse bientôt le grand chemin de Sermizelles à Avallon, lequel, avons-nous dit déjà, occupe l'emplacement, éroit-on, de la grande voie romaine allant d'Autun à Sens. Un peu au-delà de ce chemin on arrive à l'embranchement d'un autre vallon, sur la pente duquel s'est établi le village de

**GIROLLES-LES-FORCES**, beau village du canton d'Avallon, situé dans une petite vallée. A 8 kil. d'Avallon ; pop. 350 hab.

Ce village, autrefois considérable et fermé de murs présente un aspect assez satisfaisant ; il est traversé par un cours d'eau alimenté par de belles sources. L'une de celles-ci est utilisée pour un lavoir public, construction bien entendue.

L'église, bâtie sur le penchant d'un coteau, date du xv<sup>e</sup> siècle ; elle est très-proprement tenue, ce qui est à noter. On y remarque l'obliquité des piliers de la nef dérangés de leur aplomb par la poussée des voûtes. Celles-ci, à nervures ogivales, offrent assez d'élégance.

Près de l'église se trouve l'habitation de la famille Despense de Pomblain, agréablement située dans un

petit parc à l'extrémité duquel s'élève isolément l'un des côtés d'une tour carrée datant du **xv<sup>e</sup>** siècle et dépendant d'un château très-ancien tout-à-fait détruit maintenant et qui appartenait à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun dès le **ix<sup>e</sup>** siècle.

Les habitations, divisées en plusieurs groupes, sont toutes couvertes en laves ; nous ignorons ou étai-ent situées les « Forges » qui motivèrent le surnom du village.

Au nord de Giroilles s'étend un vaste territoire très-ondulé, d'un aspect monotone et triste malgré son élévation, qui permet, de divers points, de découvrir quelques beaux panoramas notamment dans la contrée boisée que domine la butte de Champ-Porsin et celle du hameau « perdu » du Champ-du-Feu, séparées entre elles par les Bois Brulés, dénominations très-caractéristiques dont nous ignorons l'origine. Le Champ-Porsin domine de 198 mètres la Cure à Voutenay ; son élévation absolue est de 329 mètres au-dessus de la mer.

On entrevoit à gauche, au milieu des arbres qui ombragent le fond de la vallée, une belle maison bourgeoise, et bientôt après :

**GIROILLES**, village du canton d'Avalon situé sur la rive, gauche du Cousin sur le penchant d'une haute colline. A 10 kil. d'Avalon ; pop. 420 hab.

La situation de Giroilles est très-pittoresque. Une belle source, sortant de la base d'un monticule, a motivé la position de l'église qu'on éleva au centre des habitations, groupées aux abords de la fontaine. Cette église date du **xii<sup>e</sup>** siècle, époque de la construction de l'abside voûtée en demi-coupe. La nef n'offre point d'intérêt ; la façade et le clocher carré qui la surmonte sont récents. L'ancien clocher était remarquable et datait de la fin du **xii<sup>e</sup>** siècle.

Le pont de Giroilles est ancien : il est étroit et rapide de pente comme tous les vieux ponts des vallées de la Cure, du Cousin et de la Haute-Yonne. Les ponts modernes construits dans les mêmes vallées présentent un type tout opposé ainsi que nous avons eu l'occasion de le constater à Blannay, village dont nous avons parlé précédemment et aux abords duquel nous voici de nouveau arrivés.

## ROUTE DE VÉZELAY A LORMES (NIÈVRE).

On descend la grande côte de Vézelay par la route conduisant à SAINT-PÈRE, puis, après avoir longé le beau portail de l'église dont nous avons déjà parlé, on contourne la base d'une colline couverte de vieux et nombreux noyers.

A gauche, au milieu d'un champ, on aperçoit les ruines de l'ancienne chapelle de Saint-Jean, bâtie à peu de distance de la rive gauche de la Cure ; **xvii<sup>e</sup>** siècle ?

Une route nouvelle allant d'Avalon à Tannay (Nièvre), coupe à angle droit la route que nous suivrons et traverse le village de :

**FOISSY-SOUS VÉZELAY**, village du canton de Vézelay, situé dans une petite vallée. A 5 kil. de Vézelay ; pop. 490 hab.

Un petit cours d'eau prend sa source aux abords du village et traverse une sorte de marécage fangeux, comblé, sur un de ses côtés, par le remblai, assez élevé, destiné à servir de terrasse à l'église, construction toute récente, dans le genre toscan.

L'ensemble des habitations est triste et misérable ; plusieurs d'entre elles semblent abandonnées.

Nous reprenons la route de Lormes. On remarque sur la gauche de beaux escarpements de rochers dominant

la rive droite de la Cure; puis on arrive bientôt à

**PIERRE-PERTUIS**; village du canton de Vézelay, situé dans la vallée de la Cure; à 6 kil. de Vézelay; pop. 240 hab. Traversé par la route de Tonnerre à Corbigny (Nièvre).

La situation de ce petit village est l'une des plus pittoresques de toute la vallée. Il est bâti au confluent, dans la Cure, d'un cours d'eau assez important, dont les sources principales sont à Fontenay et à Bazoches; le point de jonction a lieu à la base de hautes collines rocheuses, au milieu desquelles la Cure s'est creusé un lit profond, étroit, tortueux et escarpé. Mais arrivée au massif de rochers que domine actuellement le village, la Cure ne trouvait plus d'issue sans une fissure qu'elle élargit et transforma peu à peu, ou violemment, en large brèche. Cette brèche, coupée à pic, est large de 25 mètres environ, sur une hauteur de 30 mètres Or, sur le sommet de l'escarpement de la rive gauche, on construisit, dès le ix<sup>e</sup> siècle, un château fort dont les murs d'enceinte, rebâti à diverses époques et notamment au xii<sup>e</sup> siècle, subsistent encore en partie, du côté du sud et de l'est, c'est-à-dire sur le versant escarpé de la colline.

Le château de Pierre-Pertuis, qui soutint durant le moyen-âge de nombreux assauts, fut enfin pris et démantelé en 1591. C'est de cette époque, où tant de châteaux furent ruinés et mis hors de défense, que date la chute de la forteresse dont il ne reste plus que des pans de murailles isolés. On remarque les restes de la porte se reliant aux murs d'enceinte de la face du nord.

Ainsi qu'on le voit souvent, la chapelle fut construite à l'angle le plus inattaquable du château, au bord de l'escarpement plongeant à pic dans la Cure. C'est un petit édifice que recommande non-seulement sa situa-

tion, unique dans notre département, mais encore son caractère architectural. L'abside semble dater de la fin du xii<sup>e</sup> siècle; la nef, voûtée avec assez d'élégance, n'est que du xv<sup>e</sup>. Une portion de cette nef est même toute récente. Vers l'extrémité opposée de l'enceinte du château, s'élève un petit corps de logis avec tourelles datant du xv<sup>e</sup> siècle; c'est actuellement le presbytère.

Pierre-Pertuis, souvent visité des géologues, est une localité des plus intéressantes pour l'étude des Arkoses. Les roches siliceuses s'y font remarquer par leur abondance et leur variété. On les voit constituer dans l'Arkose granitoïde un laçs de veines irrégulières, et au-dessus de la roche ainsi pénétrée, une véritable assise de plusieurs mètres d'épaisseur, et formant en quelque sorte corniche sur le front des escarpements. Cette silice, de texture et de consistance très variable, est ordinairement blanchâtre, grise ou rougeâtre. Sur quelques points, la roche d'arkose, outre les minéraux habituels, Silice, Barytine et Fluorine, renferme des mouches de cuivre carbonaté vert et bleu, provenant sans doute de la décomposition des pyrites. On y trouve également des grains de quartz hyalin, cristallin. La commune tire son nom d'une arcade naturelle excavée dans les arkoses et le granite, située à sept ou huit cents mètres au nord du pont, sur la rive droite de la Cure, à 15 m. environ du niveau de la rivière. Cette arcade atteint cinq mètres de hauteur sur six de largeur. Le flanc de la colline forme un des appuis de la voûte qui n'est elle-même qu'une continuation du plateau d'arkose; le second pilier est en grande partie composé de filons de quartz qui paraissent se lier intimement au granite et le pénètrent de veinales multipliées. La *roche percée* de Pierre-Pertuis n'est pas seulement un fait géologique intéressant au point de vue de la formation des Arkoses, c'est encore

une curiosité naturelle que le voyageur visitera avec intérêt.

Nous laissons la route de Lormes se prolonger par le fond de la vallée de Bazoches, riche territoire qui touche aux limites des départements de la Nièvre et de l'Yonne ; nous suivons en remontant la rive gauche d'un petit cours d'eau le fond d'un vallon assez fertile. Après avoir dépassé le hameau important de **SOUVRE**, bâti aux abords de plusieurs fontaines, notamment celle de Sainte-Christine, admirable de force et de limpidité et dont le nom vient d'une chapelle démolie depuis la révolution, le chemin arrive à

**FONTENAY-PRÈS-VÉZELAY**, village du canton de Vézelay, situé dans un vallon profond. A 7 kil. de Vézelay. Pop. 580 hab.

Ce village bâti tout en laves n'offre rien de particulier à signaler. La situation de l'église, sur un terrain très incliné, a motivé la construction au-dessous du chœur d'une sorte de chapelle ou salle souterraine. L'ensemble de l'édifice ne présente que peu d'intérêt. L'ancien grand chemin de Vézelay à Lormes (Nièvre) passe près de Fontenay.

Nous revenons à Pierre-Perthuis. Une excursion « pédestre » entre Pierre Perthuis et Chastellux, en suivant le sentier tracé par les ouvriers floteurs, est facile et peut donner une idée exacte de l'ensemble général de la pittoresque contrée que traverse la Haute-Cure.

Il faut, à la base de la brèche de Pierre-Perthuis, traverser la Cure sur un pont de pierre d'une seule arche, datant du xvii<sup>e</sup> siècle, puis on arrive, en cotoyant toujours la rivière, au Moulin-Gingon, situé au pied de grands rochers escarpés, et ensuite au Moulin-Malassis, et enfin après de brusques et rapides contours, au hameau de Cure, dépendant de la commune de **DOMÉCY-SUR-CURE**, enclavée dans le département de la Nièvre, de même

que la commune de Saint-André est enclavée dans celui de l'Yonne.

**DOMÉCY-SUR-CURE**, village du canton de Vézelay, situé sur le penchant d'une colline. A 11 kil. de Vézelay ; pop. 840 hab.

Cette paroisse forme deux groupes bien distincts d'habitations. L'un, le plus ancien comme chef-lieu communal, occupe le centre d'un terrain très-ondulé faisant face à la fertile vallée de Bazoches ; l'autre, que l'importance de son église a rendu effectivement le chef-lieu, est au contraire bâti sur la crête assez étroite et fort rapide de pente qui domine la rive gauche de la Cure. Nous parlerons de celui-ci tout d'abord.

Après avoir côtoyé la rive droite de la Cure qui décrit un vaste demi-cercle bordé de rochers recouverts de grands bois, on arrive à un pont de pierre de trois arches ; presque aussitôt après l'avoir traversé, on longe les murs de clôture d'une belle habitation bourgeoise. Aux angles de ce mur d'enceinte s'élèvent plusieurs tourelles semblant dater du xv<sup>e</sup> siècle. Elles défendaient l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Martin-de-Cure, fondée vers le milieu du xii<sup>e</sup> siècle par la famille de Chastellux, croit-on, qui eut droit de sépulture dans l'église de l'abbaye. Cette église existe encore, mais très-amoindrie et dénaturée par des reconstructions successives ; elle est aujourd'hui transformée en grange et en étable.

Le plan de l'abbaye, dont l'Annuaire a publié une notice en 1859, peut donner une idée de l'importance des constructions, encore pittoresques d'aspect. Le corps de logis d'habitation vient d'être restauré. L'ensemble du site est délicieux ; la haute colline qui préserve des vents du nord le fond du cirque ou amphithéâtre qu'elle décrit, permet d'y jouir, en hiver, d'une température presque semblable à celles de nos provinces du midi.

A quelques pas au-delà de l'abbaye, aujourd'hui le château, s'élève l'église de la paroisse. C'est un édifice peu important au point de vue archéologique, quoique très-ancien, assure-t-on. Les arcatures ogivales de la nef semblent dater de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, style incertain et lourd. La voûte de la nef, en bois autrefois, vient d'être établie en briques.

On quitte à regret le délicieux site de Cure; un bon chemin conduit directement à l'autre partie du village qui possède également une église, ancienne mais qui n'offre rien de bien intéressant. On remarque dans la nef, adossée à un pilier, un beau groupe de sculpture en pierre. La Vierge tenant sur ses genoux le Christ mort, xvii<sup>e</sup> siècle. Les maisons éparpillées sur un sol très-ondulé, n'offrent pas toutes un aspect satisfaisant.

Le château de Domecy, situé isolément sur le sommet de la colline, est une construction assez importante datant du xv<sup>e</sup> siècle. Ce vieux manoir, composé d'un corps de logis carré et de plusieurs tourelles rondes, présente dans son ensemble peu d'ornementation, mais il peut être signalé comme l'un des types les mieux conservés d'une foule de petits châteaux fortifiés nommés, durant le moyen-âge, « maisons-fortes. » Il vient d'être restauré avec soin par M. Gontard, qui l'habite.

Aux environs de Domecy, on peut encore étudier les arkoses. Dans le hameau du Crot, au nord-est de la commune, elles sont remarquables par leur couleur verdâtre, leur texture grossière et massive; elles forment un plateau un peu rocheux, recouvert d'une terre rougeâtre. Sur plusieurs points, dans les champs, se montrent des argiles sableuses, brunâtres, qui renferment une grande quantité de silex cariés, grisâtres,

jaunes à l'extérieur, avec petits cristaux de quartz. Au-dessus des roches siliceuses, vers les dernières maisons de Domecy, se développent des calcaires gris-jaunâtre, grossiers, terreaux, de sept à huit mètres d'épaisseur. On y rencontre les fossiles habituels du Lias moyen: des Peignes, des Limes, des Cardines, des Térébratules, quelques Ammonites, et un grand nombre d'*Ostrea cymbium*.

Une avenue, tracée en plein bois, longue de plus de deux kilomètres, est parfaitement alignée du château sur l'église de la Madeleine de Vézelay. Cette avenue, qui aboutit à Pierre-Perthuis, fait partie d'un grand chemin, établi vers 1770 entre Vézelay et le château de Bazoches, résidence habituelle de l'illustre maréchal de Vauban, dont l'Annuaire a souvent parlé. Bazoches, qui n'est éloigné de Domecy que de trois kilomètres environ, fait partie du département de la Nièvre. Nous donnons un dessin qui fera reconnaître l'importance de cette belle résidence féodale qui fut acquise en 1679 par notre célèbre compatriote, Sébastien le Prestre, maréchal de Vauban. Louis XIV érigea, vers 1685, la terre de Bazoches avec celles de Neuffontaines, Pierre-Perthuis, Pouilly et Vauban, en comté sous ce dernier nom. En 1748, l'un des héritiers du maréchal, qui était mort en 1707, vendit la terre de Bazoches à M. Angran d'Alleray, dont la fille épousa M. le marquis de Vibraye. Depuis cette époque Bazoches n'a pas cessé d'appartenir à la même famille.

Ajoutons qu'un des appartements du château, auquel on a donné le nom de « Chambre du Maréchal, » renferme un portrait et l'armure complète de l'illustre maréchal.

Nous rentrons maintenant dans les limites de notre département.

## ROUTE D'AUXERRE A NOGENT-SUR-SEINE.

Une partie de cette route est déjà décrite dans les *Annales* précédents ; nous complétons, cette année-ci, la partie du tracé comprise entre Auxerre et Briennon.

En 1853 on a donné un aperçu du cours de l'Yonne entre Auxerre et Monéteau. Nous n'y ajouterons rien, quant à présent, bien que des changements très-considérables aient modifié l'aspect des rives de l'Yonne, à Auxerre, par la construction d'un barrage à écluse ; et de la vallée elle-même par suite de l'établissement du chemin de fer.

L'inauguration de l'embranchement de la Roche à Auxerre eut lieu le 11 août 1855. Des stations furent établies à Bonnard, Chemilly et Monéteau.

Dans deux ou trois ans nous aurons l'inauguration de la ligne entière, c'est-à-dire d'Auxerre à Nevers.

Au delà du beau village de Monéteau et après avoir dépassé la voie ferrée, on s'avance par le flanc d'une haute colline boisée vers la vallée que fertilise le ruisseau de Sinotte, petit cours d'eau prenant sa source près de Venoy. (Ann. de 1864.) On a laissé à gauche Gurgy (Ann. de 1853) et à peu de distance également le château moderne de Guillebaudon, construit dans le style du temps (1812) dans une magnifique position et entouré d'un beau parc, aujourd'hui très-amointri, décoré de grandes pièces d'eau.

Nous arrivons aux grands parcs de Seignelay dont la route suit l'une des anciennes avenues, tracées à la française sur un plan grandiose, et occupant tout le faite d'une haute colline autrefois couverte entièrement d'une forêt se reliant à d'autres grandes parties boisées qui se rapprochent d'Auxerre et nommées Bois du Thureau. (Voir l'Annuaire de 1864).

Les bois de Seignelay sont divisés en deux parties inégales par la route ; à gauche est le Grand-Parc, à droite le Petit-Parc. Tous deux ne faisaient auparavant qu'une seule masse boisée traversée par de larges allées ouvertes par le célèbre ministre Colbert. Un mur de clôture, qui avait près de dix kilomètres de longueur, entourait ce parc qui fut rempli de gibier. L'un des héritiers des enfants de Colbert divisa le parc, vers 1750, en deux parts, et ne conserva que les murs du Petit-Parc, situé sur la droite de la route. Celui-ci a disparu à son tour, et rien ne rappelle la splendeur décorative des grandes allées bordées d'arbres sur de longs alignements dirigés vers Auxerre, Chemilly, Briennon, Héry, et partant du château qui, construit sur un monticule au sommet d'une haute colline, dominait toute la contrée.

En arrivant à Seignelay la route que nous suivons contourne la base de cette colline rocheuse, mais recouverte de terre, et longe les débris de hautes et épaisses murailles de terrasse faisant partie de l'enceinte fortifiée qui précédait le château, vaste construction féodale dont il ne reste plus trace.

**SEIGNELAY**, petite ville, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Auxerre, situé sur le penchant d'une colline, dans la vallée du Serain. A 12 kil. d'Auxerre ; pop. 1,550 hab.

L'histoire des seigneurs de Seignelay et de la petite ville que nous allons visiter rapidement, a été publiée. Cet ouvrage renferme une foule de renseignements fort curieux réunis et mis en ordre par M. l'abbé Henry. Des plans et des dessins accompagnent le texte. Plusieurs de ces dessins montrent le château de Seignelay sous différents aspects et font bien reconnaître l'importance de

cette grande demeure qui fut, durant le moyen-âge, l'une des châtelainies les plus considérables de notre province. M. l'abbé Henry raconte avec beaucoup de détails les causes de la ruine de ce château qui aujourd'hui serait une des gloires monumentales du département. Nous nous bornerons aujourd'hui à rappeler, d'après l'historien de Seignelay, les dates de construction et de démolition.

Le château de Seignelay fut rebâti par Charles de Savoisy, vers 1410, et restauré, ou modifié, par le ministre Colbert, vers 1673. Il fut mis en vente, comme bien d'émigré, en 1798, et vendu bientôt après ; la démolition dura dix-neuf années. Les matériaux qui furent extraits de cette immense demeure servirent à la construction d'une foule d'édifices ou de maisons ; d'autres matériaux furent utilisés pour le pavage des routes, etc.

« Avec le château disparut toute la beauté de Seignelay » dit M. l'abbé Heary ; l'emplacement énorme qu'il occupait est livré à la culture maintenant.

La nécessité d'abrèger notre excursion nous force de parler brièvement de l'église de Seignelay qui est située, à peu de distance de la grande allée du château, au centre de la ville à peu près. C'est un assez bel édifice reconstruit tout entier sur l'emplacement d'une ancienne église, vers la période de 1550, ainsi que l'indiquent plusieurs dates gravées sur les murs. On en attribue la réédification à Jean de la Rivière, baron de Seignelay. Le type architectural de la fin du xv<sup>e</sup> siècle se retrouve dans l'ensemble de la construction ; quelques portions, notamment le petit porche du côté sud, donnant sur l'ancien cimetière, et le grand porche du côté de la façade ouest, appartiennent bien à l'époque de la renaissance ; mais il ne reste que des débris de ce joli porche qui devait être très-élégant. La tour carrée du clo-

cher est très-haute et se termine par une toiture arrondie surmontée autrefois par un petit clocheton.

La grande nef et le bas-côté sud sont voûtés en pierre à nervures ogivales, reposant sur des piliers sans chapiteaux ; la hauteur des voûtes est remarquable ; de larges fenêtres, assez élégantes d'ornementation, sont décorées de vitraux provenant des ateliers de MM. Vaisières, établis à Seignelay et dont les ouvrages jouissent d'une réputation méritée. D'autres vitraux datent de l'époque de la construction.

Le maître-autel, d'ordre corinthien, est assez remarquable ; il provient en partie de la chapelle du château et porte encore les armes des Colbert-Seignelay. Au-dessous de cet autel se trouve un caveau dont la construction a été motivée par la pente assez forte du terrain. Signalons aussi un charmant petit bas-relief en marbre blanc représentant un ange tenant une croix ; un joli cadre borde ce petit chef-d'œuvre qui provient du château de Régennes, dit-on ; (école du xviii<sup>e</sup> siècle).

Seignelay possède encore divers grands bâtiments qui autrefois dépendaient du château lesquels furent construits d'après les ordres du ministre Colbert qui fit établir à Seignelay plusieurs manufactures d'étoffes de laines et de soie. Tous ces bâtiments portent bien l'emprunte du style architectural de leur temps ; ils donnent à la ville une certaine apparence décorative qui ne manque pas de grandeur.

Consacrons quelques instants à l'étude des terrains qui environnent Seignelay. En montant sur la colline du Petit-Parc, au-dessus de la ville, on voit se développer un massif puissant de sables verts, jaunes et rouges, alternant avec des lits d'argile, et montrant sur certains points des bancs de grès ferrugineux d'une épaisseur de cinq à huit centimètres, exploités pour l'entretien des che-

mins. Vers la tuilerie du Pont-Galop, les sables renferment, dans leur partie superficielle, des grès durs, verts, noirâtres, qui empâtent un grand nombre de fossiles caractéristiques de l'étage albien. M. Ricordeau, qui a exploré ce gisement avec tant de soin et de patience, y a recueilli plus de cinquante espèces parmi lesquelles nous citerons des Nautilus, des Ammonites, des Nautes, des Solarium, de curieuses Bellerophines, des Limes, des Cardines, des Trigonies, etc., etc. Le plus souvent à l'état de moule intérieur, ces espèces ont laissé leur empreinte dans la roche noirâtre qui les enveloppe. — Les sables atteignent, à Seignelay même, une puissance considérable. Suivant M. Raulin, un puits creusé sur la place de la commune, n'a montré, sur une épaisseur de plus de 27 mètres, que des sables fins, jaunes, rougeâtres, ou blanchâtres, sans couches de sables verts ou d'argile. Vers les dernières maisons, sur la route de Chemilly, existe une grande sablière exploitée à ciel ouvert et dont la hauteur est de 14 à 15 mètres: le sable est plus ou moins argileux, et sa couleur varie du vert au rose et au gris. — Près du moulin du Haras, et sur le bord du Serein, depuis le moulin d'Héry jusqu'à celui de Seignelay, affleure un grès dur, vert, noirâtre, très calcaire, renfermant une assez grande quantité de fossiles, et notamment quelques espèces fort belles et fort rares d'Echinides (*Holaster latissimus* et *Hemiaster Ricordeanus*). Toutes ces couches appartiennent à l'étage albien et sont surmontées par la craie marneuse ou céno-manienne. On l'exploite à un kilom. à peine de Seignelay, sur une épaisseur de 7 à 8 mètres. C'est une roche marneuse, fissile, grisâtre, rarement chloritée; elle renferme des silex gris, des Nodules de Limonite, et un assez grand nombre de fossiles, des Nautilus (*Nautilus elegans*), des

Ammonites (*A. Mantelli*, *varians* et *falcatus*), des Pleurotomaires (*pl. formosa*), des Inocérames, des Huitres (*ostrea Ricordeana*), des Limes, des Peignes, et quelques Echinides. Nous ne voulons pas quitter Seignelay sans vous engager à visiter la belle collection de M. Ricordeau. En quelques heures le géologue pourra se rendre compte des richesses paléontologiques que renferme le canton de Seignelay, l'un des plus intéressants de notre département pour l'étude de la craie. Depuis plus de vingt ans, M. Ricordeau, avec une persistance et un dévouement dignes des plus grands éloges, s'est attaché à réunir et à classer tous les fossiles de son canton, et est arrivé à former une série extrêmement curieuse.

L'une des longues avenues qui aboutissaient au château, celle de Chemilly, est creusée, au sortir de Seignelay, dans un épais banc de sable. Ce chemin conduit en ligne directe, après avoir traversé le bois de Beaumont, couronnant une colline, à Chemilly, distant de Seignelay de près de 3 kil. On a laissé sur la gauche, au-delà de belles prairies, les bois du Grand-Parc.

Nous aurons l'occasion plus loin de parler du charmant village de Chemilly et de sa vieille église. De nombreuses et jolies habitations bourgeoises se montrent çà et là. Chemilly doit à sa position comme station du chemin de fer, pour Seignelay, le bien-être dont il jouit.

Notre itinéraire nous ramène à Seignelay dont nous suivons la Grande-Rue pour nous rendre par une excellente petite route [classée comme chemin allant de Ligny (Annuaire 1864), au Port du Crot-aux-Moines, sur la rive droite de l'Yonne] à

**HEMRY**, beau et grand village du canton de Seignelay, situé sur la pente douce d'une colline dans la vallée du Serein; à 2 kil. de Seignelay, pop. 1,570 hab.

Les maisons de ce village sont divisées en deux groupes bien distincts; on y voit plusieurs belles habitations et aussi un château moderne dont les jardins sont remarquables. Ce château, qui appartient à la famille Bernard-d'Héry, renferme une bonne collection de tableaux et une riche bibliothèque.

Héry est un lieu fort ancien, dont il est fait bien souvent mention dans les annales Auxerroises. « Ce fut là que se tint, en 1015, une assemblée célèbre dans laquelle se trouvaient le roi Robert et plusieurs grands seigneurs. On lui donne le nom de concile, « arlacense concilium » à cause du nombre des prélats qui y assistèrent. » A diverses époques et tout récemment, on y a découvert des tombeaux antiques, des médailles, des débris de sculptures, etc. Enfin la voie romaine d'Autum à Troyes passait par Héry; son itinéraire qui peut être encore assez facilement suivi a été l'objet d'une étude spéciale.

L'église d'Héry est bâtie à l'extrémité nord-ouest du village; elle semble avoir été reconstruite à diverses époques à en juger par les fragments de murailles enclavées les unes dans les autres sans beaucoup de symétrie.

La tour carrée du clocher ne fut point terminée; sa toiture en ardoise s'appuie sur une sorte de galerie fortifiée nommée « hours » faite en bois et s'avancant fortement en saillie; xvi<sup>e</sup> siècle. Un large et profond fossé est creusé à la base de cette tour et se prolonge autour d'un grand corps de logis dépendant d'un couvent établi par les religieux de Saint-Germain d'Auxerre, qui possédaient la terre d'Airy, ou Héry, dès l'époque la plus reculée. Ces bâtiments, encore contigus à l'église, n'offrent plus qu'un aspect délabré; une autre portion est arrangée en habitation bourgeoise. Au sud de l'église s'étend une assez

large place publique, c'est sans doute l'ancien cimetière.

Le portail date de la renaissance. La nef, à l'extérieur, et ses bas-côtés sont voûtés en pierre à nervures ogivales de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle; style médiocre. Une date de 1678 est l'époque probable de la reconstruction d'une partie des piliers de la nef, alourdis par de laids chapiteaux d'ordre ionique mal sculptés. Une autre partie de la nef présente quelques colonnes à chapiteaux élégants du xiii<sup>e</sup> siècle, mais noyées dans le badigeon ou la maçonnerie nouvelle.

« A l'extrémité de la partie du village nommée le « Tertre » et à proximité des bois, sur une éminence, assez élevée pour dominer toute la vallée du Serain, depuis Pontigny jusqu'à son embouchure dans l'Yonne (Ann. de 1864), se trouve une chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié, ou des Sept-Douleurs, dont l'origine remonte, dit-on, au xiii<sup>e</sup> siècle. Cette chapelle, qui vient d'être restaurée, renferme plusieurs statues datant de la renaissance. »

Les argiles aptiennes affluent à l'est, sur le bord du Serain, près du moulin d'Héry; elles se prolongent sans aucun doute sous le village même, car il y a quelques années, en creusant un puits, on a rencontré une argile sableuse grise renfermant de petits cristaux de gypse et divers fossiles, notamment l'*Ostrea sinuata*, les *Ammonites Dehayssi*, et le *Nisus* et le *Plicatula plicuncea*.

Nous revenons sur nos pas à Seignelay; la route, tracée sur un allignement de plus de 6 kil. d'étendue, se prolonge vers le nord en traversant, à 3 kil. de Seignelay, la rivière du Serain. On laisse à gauche le Moulin du Haras, localité où le ministre Colbert établit un Haras et près duquel s'élevait la chapelle de Saint-Martin. On arrive immédiatement, après avoir traversé le Serain, aux différents groupes de maisons

qui constituent le village d'Haute-rive.

On entrevoit sur la gauche, à une distance de 3 kil., le village de Bazemour, bâti sur la rive gauche du Serein (Ann. de 1853).

**HAUTERIVE**, village du canton de Seignelay situé sur la rive droite du Serein et traversé par la route de Joigny à Avallon ; à 2 kil. de Seignelay ; pop. 352 hab.

Le nom d'Haute-rive n'est nullement justifié ; le Serein coule au milieu d'îles basses couvertes d'oserales et de peupliers. En arrivant au hameau de la Croix, nom motivé par une grande croix de pierre datée de 1672, on tourne à gauche en longeant les bâtiments insignifiants d'un ancien manoir devenu une ferme ; bientôt on aboutit à un autre groupe de maisons près de l'église, qui est un édifice peu intéressant, rebâti peut être sur l'emplacement d'une très ancienne église. L'édifice actuel ne date que du xv<sup>e</sup> siècle et fut pauvrement construit. On remarque un très-grand bas-relief en plâtre, croyons-nous, peint en gris, représentant l'assomption de la Vierge, et une foule d'attributs ; xviii<sup>e</sup> siècle ; médiocre.

Nous signalons la ferme nouvelle de Grand Champ, située à peu de distance de l'église, comme l'une des excursions les plus intéressantes que l'on puisse faire aux environs de Seignelay ; elle appartient à M. Bonnot ; de vastes bâtiments viennent d'être reconstruits dans le style agricole moderne.

Arrivé au hameau de la RUE-PEPIN, bâti au croisement des routes d'Auxerre à Nogent-sur-Saine et de Joigny à Avallon, le chemin, longeant un autre hameau nommé la Petite-Berrière, arrive bientôt à

**ORMOY**, village du canton de Seignelay, situé sur le penchant d'une colline dans la vallée du Serein. A

5 kil. de Seignelay ; populat. 85 habitants.

Ce village, adossé à quelques bouquets de bois, offre peu d'intérêt malgré son ancienneté, car il en est fait mention dès le ix<sup>e</sup> siècle.

La petite église, située un peu isolément, fut rebâtie vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle ; elle renferme quelques poutres de chêne, finement profilées et ornées de quelques sculptures assez habiles, qui ont échappé jusqu'ici à toute espèce de peinture ; xvi<sup>e</sup> siècle. On remarque, datant de la même époque, une belle croix de procession, en feuille de cuivre, ornées dans le goût du temps ; cette église est en mauvais état.

Chichy est bâti sur le penchant d'une colline crayeuse. Derrière le village, du côté d'Ormoy, une carrière est ouverte ; la roche est disposée en bancs assez épais, de couleur blanchâtre, presque sans silex, et renferme un assez grand nombre de fossiles, des Nautilus, des Ammonites, des Echinides et de très nombreux Inocérames.

Un chemin de traverse rejoint la route près du grand chemin allant d'Ormoy à Mont-Saint-Sulpice, localités dont nous avons parlé Ann. de 1856. De ce point, élevé d'environ 75 mètres au-dessus de l'Armançon à Briennon, la vue s'étend sur un vaste espace ; au nord sur la vallée de l'Armançon, au sud sur celle du Serein et à l'ouest sur la grande vallée de l'Yonne.

Après 3 kil. de parcours en ligne directe, la route contourne le flanc d'une colline dans laquelle sont creusées de larges carrières de pierres d'un effet assez pittoresque. On arrive à la ferme des Gravières ; un brusque contour de la route laisse sur la droite de longues îles et de larges bancs de sables, recouverts d'oserales.

D'épais massifs d'arbres bordent les rives de l'Armançon, jolie rivière que nous traversons sur un grand

pont de bois de quatre arches et qui aboutit au faubourg de Briennon, petite ville dont nous avons donné la description, Ann. de 1856. Nous ne nous y arrêterons pas de nouveau ; de même que nous devons nous borner à indiquer sommairement la suite de l'itinéraire de la route que nous suivons et qui passe à Bligny-

en-Othe (Ann. de 1856), Bellechaume, Arces, Vaudeurs (Ann. de 1844), les Siéges, et enfin Villeneuve-l'Archevêque (Ann. de 1843). Nous publierons dans l'Annuaire de 1864 la description de la vallée du Serain, riche et pittoresque contrée qui mérite d'être longuement explorée.

G. COTTEAU ET V. PETIT.

---